

Le petit manuel de l'exposition

RÉCONCILIATIONS
Henri IV et Rome (1589-1610)

Musée national et domaine
du château de Pau

18 juillet | 18 octobre 2020

www.chateau-pau.fr
05 59 82 38 00

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MUSÉE NATIONAL ET DOMAINE DU CHÂTEAU DE PAU

TERÉGA

HISTOIRE OUI LA CROIX L'ÉQUIPEMENT La République

Paris, vers 1588. Peinture d'Agostino Carracci pour le pape Sixte-Quint. Musée des Beaux-Arts de Pau, Musée national et domaine du château de Pau, Paris-Galerie d'Orléans - Collection géographique (Paris-Lyon)

SOMMAIRE

Le contexte du projet d'exposition.....	4
Un processus de réconciliation de grande ampleur	5
Repères historiques.....	6
Diplomatie et art au service de la paix.....	7
Le parcours.....	8
L'exposition à travers 15 œuvres	9
La cérémonie d'absolution d'Henri IV à Rome le 17 septembre 1595	16
Les papes pendant le règne d'Henri IV.....	25
Les signes de la présence française à Rome.....	30
Commémorer la guerre, célébrer la paix par la médaille	38
Les mécènes et parrains de l'exposition	44

Un mot de l'exposition

Paix espérée et haute diplomatie. Voici ce dont il sera question avec cette exposition présentée en ce début d'été 2020, dans les salles palatiales du rez-de-chaussée du château.

L'exposition explore les rapports politiques, religieux et artistiques existant entre la Papauté et Henri IV (1589-1610). Elle s'articule autour de l'absolution concédée au souverain par Clément VIII le 17 septembre 1595, tournant majeur dans les relations complexes de ce roi avec le Saint-Siège.

Ce renforcement du lien unissant la couronne de France à la Papauté sous Clément VIII (1592-1605), Léon XI (1605) et Paul V (1605-1621) se double d'un renversement d'alliances au détriment du parti espagnol (2 mai 1598, traité de Vervins mettant fin à la guerre avec l'Espagne). Il pose les conditions d'un retour à la paix, à l'intérieur comme aux frontières du royaume de France, et place le roi de France en position d'arbitre des conflits européens (1607, papauté et Venise ; 1609 Espagne et Pays Bas). Après l'assassinat d'Henri IV, le pape Paul V poursuit la politique de paix européenne en accord avec la régente Marie de Médicis.



Allégorie de la Paix, attribué à Martin De Vos (Anvers 1532 – 1603)
Châlons-en-Champagne, musée municipal,

Organisation

Aude du Ché

Réunion des musées nationaux-Grand Palais

Commissariat

Paul Mironneau

Directeur du Musée national et domaine du château de Pau

Isabelle Pébay-Clottes

Conservateur général du Patrimoine

Claude Menges-Mironneau

Conservateur des Antiquités et Objets d'Art

Le contexte du projet d'exposition

Le Musée national et domaine du château de Pau s'est engagé dans un projet d'exposition consacré aux rapports politiques et artistiques entre Rome et Henri IV, monarque protestant, frappé d'excommunication par le pape Sixte Quint. En effet, la présence diplomatique de ce souverain dans les affaires italiennes mérite d'être soulignée, de même que l'évolution de ses relations complexes avec le Saint Siègre.

Les musées du Vatican ont affirmé leur intérêt pour ce projet par le prêt d'œuvres provenant de leurs collections qui ont toute leur place dans une exposition autour du thème de la réconciliation dans les domaines de l'histoire de l'esthétique et de l'histoire de l'art religieux.



Nicolas van Aelst (Bruxelles, 1526 – Rome, 1613),
d'après Antonio Tempesta (Florence, 1555 – Rome, 1630)
Henri IV à cheval, 1593
Burin, H. 48,8 ; L. 35,7 cm
Pau, musée national du château

Un processus de réconciliation de grande ampleur

À travers de longues et complexes tractations impliquant des personnalités de grande envergure (cardinaux comme Pietro Gondi, Erminio Valenti, Scipione Borghese ; grands serviteurs du roi comme François de Joyeuse, le duc de Nevers ou l'ambassadeur Charles de Neufville d'Alaincourt) au sortir des guerres de Religion, la perspective d'une Europe pacifiée, fondée sur un processus multilatéral de réconciliation, s'offre à une grande richesse d'expressions artistiques.

Cette réconciliation, célébrée et préparée par une abondante littérature politique et partisane prend pour point de départ la confiance retrouvée entre le pape et le Roi Très-Chrétien, s'étend aux nations européennes et, à l'intérieur du royaume de France, au corps social tout entier, au-delà des différences de confession et des rancœurs accumulées au temps des troubles.

Les étapes de la réconciliation entre Rome et Henri IV sont ainsi marquées par l'exécution à Rome d'œuvres d'art de grand intérêt, commandes pontificales – monument funéraire de Léon XI par Alessandro Algardi à la basilique Saint-Pierre; bas-reliefs du monument de Clément VIII par Ippolito Buzio à Sainte-Marie Majeure – ou du parti francophile très actif parmi les cardinaux et le clergé romain – colonne commémorant la conversion du roi, près de la basilique Sainte-Marie Majeure; statue d'Henri IV par Nicolas Cordier à Saint-Jean-de-Latran, les artistes traitant le sujet selon diverses modalités stylistiques et interprétatives. Ainsi une place significative sera-t-elle consacrée dans l'exposition, aux œuvres graphiques (livres précieux, estampes et manuscrits) et à la sculpture, notamment avec la présentation de maquettes d'œuvres monumentales dont les dimensions n'ont pas permis de les présenter dans cette exposition.

Un bref panorama de l'art de la médaille à Rome dans ces mêmes années retracera les faits politiques et les figures principales liés à ce processus de reconstruction d'une alliance entre Rome et Paris.

Enfin, l'exposition s'empare de ces événements artistiques pour inviter à une réflexion sur les différentes modalités de représentation de la réconciliation : œuvres commémoratives et représentations du souverain dans un geste pacifique.

L'exposition se propose donc de réfléchir sur la représentation de la réconciliation dans les arts dans une perspective historique et dans l'idée d'une paix européenne élargie.

Il s'agit aussi de présenter une promenade henricienne à Rome à travers tous les monuments qui ont gardé la trace de ce formidable élan diplomatique.



Mathias Greuter, d'après Philippe Thomassin
Colonne dressée à Rome en la Place S. Antoine
Burin, 1596

Repères historiques

Henri IV souverain huguenot

En mai 1590, à Rome, le graveur français Philippe Thomassin fait l'objet d'une procédure d'enquête de l'Inquisition romaine sur la production et la diffusion d'un portrait d'Henri de Bourbon roi de France et de Navarre.

L'abjuration à Saint-Denis (1593)

A son accession au trône de France au lendemain de l'assassinat d'Henri III de Valois, Henri IV, prince protestant, se trouve sous le coup de l'excommunication promulguée par Sixte Quint en 1585, et la majorité catholique de la population française n'accepte pas l'idée d'un souverain hérétique. En 1592, Henri IV annonce son intention de « s'unir et joindre à l'Église catholique ». Le 25 juillet 1593, dans la basilique de Saint-Denis, le roi se présente vêtu de blanc, portant cape et chapeau noir, et, devant l'archevêque de Bourges Renaud de Beaune, fait solennellement profession de foi catholique.

Absolution et réconciliation (1595-1596)

Encore cette conversion conclue en accord avec l'épiscopat français reste-t-elle à faire approuver par le pape. Grâce à la diplomatie du roi, l'absolution lui est concédée par Clément VIII le 17 septembre 1595 et sera prononcée au cours d'une cérémonie à laquelle participent les futurs cardinaux Du Perron et d'Ossat, qui représentent le Béarnais resté en France. Le 19 septembre 1596, aux Tuileries, le roi confirme solennellement son abjuration, par écrit, en présence du légat pontifical, le cardinal Alexandre de Médicis, futur pape Léon XI, qui avait été l'un des principaux artisans de la réconciliation entre Rome et la France.

Paix européenne et renversements d'alliances (1598-1610)

En dix ans, la diplomatie du Roi Très Chrétien réussit à étendre son influence, par des moyens financiers mais aussi politiques et culturels, au point d'accomplir un véritable renversement d'alliances au détriment du parti espagnol, et à renforcer le lien unissant la couronne de France aux Souverains Pontifes qui se succèdent désormais sur le trône de saint Pierre (Clément VIII, 1592-1605, Léon XI, 1605, Paul V, 1605-1621). En 1607, c'est ainsi au roi de France qu'il revient d'arbitrer le conflit opposant Paul V à la République de Venise. Conséquence de ces nouveaux rapports, le retour des espoirs de paix européenne et la diffusion en France de la réforme catholique déjà largement engagée en Italie. Quasi simultanément, au printemps 1598, sont conclues la paix civile avec les protestants du royaume (Édit de Nantes réprouvé – mais sans surprise – par Clément VIII) et la paix extérieure avec les Espagnols (traité de Vervins).

Diplomatie et art au service de la paix

Ces dernières négociations, dans lesquelles le Saint Siège s'est beaucoup engagé, seront représentées à plusieurs reprises dans des œuvres de premier plan de la sculpture romaine officielle: monument funéraire de Léon XI à la basilique Saint-Pierre de Rome, œuvre d'Alessandro Algardi, bas-relief du monument de Clément VIII exécuté en 1612 par Ippolito Buzio à Sainte-Marie Majeure.

Du côté français, la traduction de cette réorientation de grande ampleur donne lieu à la commande d'œuvres liées à la présence d'un fort parti francophile actif dans les rangs des cardinaux et dans le clergé romain (le chapitre de Saint-Jean de Latran, mais aussi certains ordres religieux présents dans la ville éternelle).

C'est ainsi que furent élevées la colonne commémorant la conversion du roi, à côté de la basilique Sainte-Marie Majeure, et la statue d'Henri IV par le sculpteur lorrain Nicolas Cordier, inaugurée en 1609 à la basilique de Saint-Jean-de-Latran.

Après le tragique assassinat d'Henri IV (14 mai 1610), la politique de paix européenne poursuivie par Paul V vise à la réalisation des projets d'alliances matrimoniales entre la France et l'Espagne, suscitant de nouvelles formes de représentations sculptées et gravées (cf exposition *De Burgos à Bordeaux: regards sur les mariages royaux de 1615* présentée à la Maison Baylaucq du 12 décembre 2015 au 6 mars 2016)

D'autres travaux de création, restauration ou embellissement toujours en relation avec ces réconciliations historiques marquent encore le paysage romain après l'assassinat du roi. Tel est le cas des dernières peintures murales ornant le cloître de l'église de la Trinité des Monts exécutées par le peintre ombrien Avanzino Nucci entre 1616 et 1618,



Michel Lasne (Caen, 1590 – Paris, 1667) d'après Thomas Francini (Florence, 1571 – Saint-Germain-en-Laye, 1651)
La Fontaine du Tibre au château de Fontainebleau
Eau-forte. pl. de Pierre Dan (158? – 1649)

Le parcours

Le projet, qui tend à réunir des œuvres de petit format choisies dans le domaine des arts graphiques et de la sculpture (y figurent notamment les maquettes de plusieurs œuvres de dimensions importantes) vise une approche thématique. Le programme d'exposition, après une rapide contextualisation effectuée à partir des données de l'histoire politique et religieuse, s'ordonne autour des travaux résultant de la propagande française qui ont été évoqués plus haut.

Parmi les prêts accordés, on remarquera des œuvres de provenance française, italienne et européenne (maquette d'Alessandro Algardi pour l'urne du tombeau du pape Léon XI à Saint-Pierre - terre cuite, Rome, Accademia di San Luca) ornée du relief représentant Léon XI recevant l'abjuration d'Henri IV. Une version préparatoire des statues de ce monument (Rome, Musées du Vatican), mais aussi les dessins de Nicolas Cordier pour la Statue d'Henri IV à la basilique de Saint-Jean de Latran (Paris, musée du Louvre, Florence, musée des Offices) figurent aussi dans la liste des œuvres.

Les sources relatives à ces travaux sont explorées à travers des œuvres plus spécifiques (Henri IV et le cardinal Alexandre de Médicis, huile sur toile, vers 1613, Versailles, musée national du château).

Comme déjà indiqué, une place significative est faite (par son importance historique plus que par son volume) à l'élément graphique, (livres précieux, estampes et manuscrits), en rapport avec une contextualisation précise des faits et des artistes. Dans les mêmes perspectives, un bref panorama de l'art de la médaille à Rome dans ces mêmes années suit les faits politiques et les figures principales liées à ce processus de reconstruction d'une alliance entre Rome et Paris.

Ainsi l'exposition est-t-elle organisée selon 5 sections :

- Introduction : L'art et la paix
- Partie I : Hostilités
- Partie II : Négociations, négociateurs
- Partie III : Réconciliations : cérémonies et monuments
- Partie IV : La France à Rome
- Partie V : La paix en France et en Europe



Attribué à François Quesnel Le Roi Henri IV et le cardinal Alexandre de Médicis, Huile sur toile, vers 1613-1614

L'exposition à travers 15 œuvres

Introduction. RÉCONCILIATION. L'ART ET LA PAIX

France, vers 1598

Henri IV s'appuyant sur la Religion pour donner la paix à la France

Huile sur bois

H. 33 ; L. 25,5 cm

Pau, musée national et domaine du château, inv. P. 80.10.1

Hist. : Acquis sur le marché de l'art londonien en 1980.

Vivante expression du retour de la paix, cet élégant petit panneau marie les sources flamandes, italiennes et françaises à l'efficacité d'un portrait en action, que l'on pourrait attribuer à François Bunel. La profonde vérité d'un prince éprouvé mais d'allure encore alerte permet de rapprocher ce visage long, émacié, la barbe en pointe, le regard aigu, de celui de la collection Hennin tracé aux trois crayons probablement par le même artiste dans les mois précédant l'accession du Béarnais au trône de France.



Symbolisant la sage politique d'Henri IV dans la paix comme autrefois dans les combats, les amours mettent un terme aux cruautés de la guerre, en emportant les armes du roi : gantelets, lance, casque à panache blanc, écharpe, cuirasse, épée dressée, sans oublier le bouclier à tête de Méduse (comme celui de Pallas). La Religion, assise, attire les regards. Il s'agit d'un second portrait ressemblant fort à celui de la très officielle maîtresse du roi, Gabrielle d'Estrées, dont l'influence fut décisive pour le retour d'Henri au catholicisme. Si le livre ouvert fait bien partie du programme initial, de toute évidence, le crucifix ainsi que le calice surmonté d'une hostie ont été ajoutés. De là l'hypothèse parfaitement fantaisiste du réaménagement « catholique », vers 1593, d'une œuvre qui serait née en milieu protestant. La seconde allégorie, semblant accourir vers le roi, la main gauche sur le cœur, est identifiée à la France depuis l'acquisition de l'œuvre en 1980. Plus récemment, on a pu y voir la représentation de la Paix, la tête ceinte d'une couronne d'olivier, mais il semble bien qu'il s'agisse d'une France du « type à la nymphe » : type noble, de matrice bellifontaine, familier des grands décors. Le geste formé par les deux mains et le rameau d'olivier dessinent une paix enfin saisie par une nation à bout de souffle, dans un contexte de célébration de la paix civile et internationale (avril-mai 1598). Le prince traité en imperator, mais revêtu de pourpre profonde brodée de fleurs de lys d'or, est bien le roi Très Chrétien, redevenu catholique à Saint-Denis le 25 juillet 1593, sacré à Chartres le 27 février 1594 et réconcilié avec le pape Clément VIII le 17 septembre 1595 à Rome.

Matthaüs Merian (Bâle 1593 – Schwalbach 1650) d'après Antonio Tempesta (Florence 1555 – Rome 1630)

Vue de Rome

Eau-forte, vers 1641, sur deux feuilles, d'après le modèle établi en 12 feuilles par Antonio Tempesta en 1593

Pau, musée national du château, inv. BP 1147

Le plan de Rome de Matthaüs Merian est exécuté d'après celui, monumental, de Tempesta, paru

en 1593 en 12 feuilles et dont il est une réduction en 2 feuilles. Gravé à l'eau-forte au XVII^e siècle, il apparaît dans plusieurs des publications de Merian, graveur éditeur et de ses fils. Il provient ici du *De rebus Hanseaticis* de Johann Angelius Werdenhagen publié en 1641. Il rend compte, à ce titre, d'un état de la ville antérieur à sa parution, marqué par le pontificat de Sixte Quint (1585-1590) et les ambitieuses transformations menées par ce pape, mais précédant les reconstructions plus tardives de la Rome baroque. On compte une vingtaine d'exemplaires de cette vue de Rome par Merian dans les fonds publics internationaux, auxquels il faut ajouter ceux tenus en main privée. L'exemplaire de Pau n'était pas connu jusqu'à aujourd'hui.



La vue de Rome d'Antonio Tempesta (Florence 1555 – Rome 1630) se signale par sa virtuosité dans le rendu figuratif des monuments et de chaque portion de la ville. L'artiste, qui avait participé sous Grégoire XIII en 1573, à l'exécution des fresques de la salle des cartes géographiques au Palais du Vatican, obtint en octobre 1593 un privilège de Clément VIII

protégeant son plan gravé, fruit de recherches et d'efforts assidus. Les grandes dimensions (1,08 x 2,43 m) de ce plan en réservaient la possession à quelques rares propriétaires de grandes villas ou de princes, pour une consultation sur table ou surtout pour une exposition murale. Ferdinand I^{er} de Médicis, grand-duc de Toscane, reçut ainsi de Rome le plan d'Antonio Tempesta sitôt après sa publication en 1593, en trois exemplaires qu'il fit monter sur toile et aquareller : un de ces exemplaires était encore visible en 1638 au Palais Pitti ; on n'en trouve plus trace après cette date. Ce manque de souplesse et cette difficulté de maniement sont à l'origine de la raréfaction de ce plan, en dépit d'un réel succès confirmé par une réédition d'auteur en 1606.

Partie I. HOSTILITÉS

Ænigmata varia

Parchemin, 1592, 3 f. papier + 77 f. parch

H. 40 ; L. 27,5 cm

Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, Manoscritti, Chig.A.VIII.247

Hist. : Bibliothèque Chigi (achat en 1918 par le gouvernement italien et cession au Vatican en 1923).

Livre d'emblèmes offert par les Jésuites du collège de Clermont à Paris au légat Enrico Caetani

54 poèmes dédiés au cardinal Enrico Caetani, légat du pape Sixte Quint 1590

1 vol., parchemin, 54 f. + 1 feuillet de garde au début et à la fin, enluminures et grandes figures sur parchemin, rel. contemporaine du manuscrit, maroquin rouge, plats ornés de fers dorés représentant, au centre, les armes du cardinal Caëtani, aux écoinçons, des branchages entourant une tête de femme dans un médaillon, dos à 6 nerfs orné de fers dorés avec les initiales H. C. et l'emblème de la Compagnie de Jésus, tranches dorées

H. 46 ; L. 26 cm



Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Nouvelles Acquisitions latines 2636

Hist. : Ancienne collection sir Thomas Phillipps. Acquis en 1947 par Michel de Bry (ex-libris *Pro captu lectoris*). Vente Michel de Bry, Paris, 5 et 6 décembre 1966

Le 22 février 1590 et à nouveau en octobre 1592, le collège parisien des Jésuites ouvrit ses portes au légat pontifical qu'il honorait ce jour-là et à un public nombreux. Ils venaient admirer une exposition de compositions des élèves : emblèmes, devinettes, poèmes en langues anciennes et modernes qui recouvraient les murs de la cour, épinglés sur une tenture aux armes du légat, Enrico Caetani en 1590, Filippo Sega deux ans plus tard. Les pères jésuites firent ensuite travailler leurs élèves et divers artistes, dont Jean Rabel, à la reproduction de ces affiches dans des recueils offerts aux légats. Ces manuscrits sont les traces exceptionnelles d'une pédagogie de combat qui irriguait le travail quotidien des élèves : ainsi, Dieu, le pape et son légat sont toujours confondus et le roi de Navarre est donc présenté en guerre contre Dieu lui-même.

Partie II. NÉGOCIATIONS, NÉGOCIATEURS

Guillaume Dupré (Sissone, vers 1574 – Paris, 1640)

Nicolas Brulart de Sillery (1544-1624)

Médaille uniface

1613 ? Bronze

D. 33 ; Ép. 4,2 cm

NICOL. BRVLARTVS . A . SILLERY . FRANC . ET . NAVARÆ . CANCEL

Sous l'épaule : G . DVPRE . F . 1613

Paris, musée du Louvre, département des Sculptures, inv. CC 190-312 (N 15242)

Hist. : Collection du peintre lyonnais Pierre Révoil, acquise pour le Louvre en 1828.



Cette grande médaille présente le portrait d'un fidèle serviteur d'Henri IV, magistrat et diplomate, qui œuvra au processus de réconciliation avec Rome et de pacification du royaume de France. Nicolas Brulart, seigneur puis marquis de Sillery, fit carrière au parlement de Paris et, entré comme secrétaire d'État au service d'Henri III puis d'Henri IV, fut chargé d'importantes missions diplomatiques pour le roi. Il effectua trois voyages en Suisse, participa aux négociations du traité de Vervins, travailla à Rome à l'annulation du mariage d'Henri IV et de Marguerite de Valois et à Florence à la conclusion de son remariage avec Marie de Médicis. Nommé chancelier en 1607, il fut écarté en 1612, un an avant l'exécution de cette grande médaille par Guillaume Dupré.

Partie III. RÉCONCILIATIONS : CÉRÉMONIES ET MONUMENTS

Giuseppe Cesari, dit Il Cavalier d'Arpino (Arpino, 1568 – Rome, 1640)

Clément VIII

Vers 1598

Huile sur toile

H. 1,77 ; L. 1,66 m

Senigallia, Museo Diocesano, inv. 668

Hist. : Collection Augusti Arsilli ; donation Comtesse Emma Augusti Arsilli (1976) au musée diocésain.



Installé à sa table de travail, le pontife apparaît occupé à l'écriture d'une lettre qu'il transcrit en commençant par sa suscription (*Clemens PP VIII*) ; vêtu du camauro (bonnet d'hiver) et de la mosette (courte cape fourrée), il porte l'anneau du pêcheur à la main gauche, autant de signes d'un portrait éminemment officiel. Ses armes se distinguent sur le vitrail, mais également sur le siège et sur la table. Le motif du crâne, familier au portrait humaniste, couronne d'une promesse d'immortalité les vertus de l'austère Clément VIII. La colombe, qui s'y est perchée, symbole de paix, prend tout son sens en 1598, date de l'exécution probable de ce portrait : retour d'Henri IV dans le giron de l'Église (1595), réussite des entreprises diplomatiques et territoriales du pape (affaire de Ferrare, 1597-1598), enfin signature de la paix franco-espagnole (2 mai 1598), en faveur de laquelle le Saint-Siège n'avait pas épargné ses efforts.

Partie IV. LA FRANCE À ROME



France, 1er quart du XVII^e siècle, attribué à Guillaume Heaulmé (actif à Paris et à Chantilly au début du XVII^e siècle)

Henri IV à cheval

Vers 1611

Huile sur toile

H. 2,84 ; L. 2,42 m

Pau, musée national du château, inv. 2001.6.1

Hist. : Ancienne collection Frangipane (1638-1896), puis Henri de Bourbon, comte de Bardi ; prince Sixte de Bourbon-Parme, princesse de Bourbon-Parme (Paris) en 1953-1954 ; acquisition 2001.

Sur fond de paysage imaginaire repeint sans doute au cours du XVII^e siècle, ce grand portrait équestre appartenait, dès le deuxième quart du XVII^e siècle, aux collections de la famille romaine des Frangipane, amie des rois de France Henri IV et Louis XIII : Pompeo Frangipane, maréchal de camp sous Louis XIII, combattit pour lui en Italie, et notamment au siège de Casale. Cette appartenance attestée dès 1638 ne contredit pas l'identification possible du tableau à l'une des quatre grandes toiles commandées en 1611 par Henri de Montmorency à son peintre Guillaume Heaulmé pour la galerie du Petit Château de Chantilly et représentant « de puissants chevaux barbes de son écurie, deux nus sans selle, deux autres portant le roi Henri IV et le

Connétable ». Ces rapports avec une aristocratie proche du roi et partageant le goût des plaisirs équestres doivent être considérés sous l'angle du retour de la paix et contraste avec de précédentes représentations du monarque, guerrières ou triomphales : le roi est ici représenté en écuyer - noter en particulier la baguette d'équitation et la selle d'un nouveau type, « à la Pluvinelle », d'après le nom d'Antoine de Pluvinel, de l'écuyer de Louis XIII.

Nicolas Cordier (Saint-Mihiel, vers 1567 – Rome, 1612)

Projet pour la statue d'Henri IV

Plume et encre brune, lavis brun, sur tracé préparatoire à la pierre noire

H. 41,9 ; L. 22,4 cm

Signé en bas à droite, sur le piédestal, à la plume et encre brune : Cor(die)r.

Collé en plein sur un montage annoté à la plume et encre brune en bas au milieu, dans un cartouche rapporté : Guillaume Dupré / 1574 – 1642 Guillaume 1642. Au verso du montage, à la mine de plomb, en bas à gauche : Guillaume Dupré 1574 – 1642 / sculpteur et graveur en médailles / Statue de Henri IV Pont neuf / Buste en cire du musée de Chantilly.

Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques, RF 44323

Hist. : Arthur M. Sackler ; sa vente, New York, Christie's, 12 janvier 1995, n°162 (Nicolas Cordier) ; acquis à cette vente par le musée du Louvre, marque du musée (Lugt 1886a).



Né en Lorraine, sans doute formé dans le milieu des Richier à Saint-Mihiel, Nicolas Cordier s'est établi à Rome vers 1592-1593. Surnommé *Il Francosino* (le petit Français) en dépit de ses origines lorraines, il y devint un sculpteur très apprécié des papes Clément VIII Aldobrandini (1592-1605) et Paul V Borghèse (1605-1621). La statue en bronze qui représente Henri IV en pied est encore visible aujourd'hui à Rome sous le portique de la Bénédiction dans la basilique Saint-Jean-de-Latran (dont le pape est l'évêque). Les circonstances de sa conception, de son exécution et de sa mise en place sont bien connues : à la suite de l'attribution par Henri IV de l'abbaye de Clairac (en Agenais) au chapitre de Saint-Jean-de-Latran en 1604, les chanoines décidèrent d'ériger une statue de leur bienfaiteur. Un marché fut conclu le 18 novembre 1606 avec Cordier et un fondeur romain, Gregorio de' Rossi. Le piédestal était achevé en mai 1608, mais la fonte tentée en novembre de la même année échoua. La statue ne fut mise en place qu'en août 1609.

Il reste deux dessins préparatoires de Nicolas Cordier pour cette sculpture. Ils présentent des différences avec la statue exécutée : la taille du piédestal ou les gestes des bras. Par ailleurs, dans le dessin, le roi tient le sceptre et la main de justice et foule du pied des figures qui pourraient être des allégories de la Guerre, de la Discorde ou de l'Hérésie. Dans la statue effectivement réalisée, la main de justice a disparu et des trophées remplacent les sinistres allégories.

Alessandro Algardi (Bologne, 1598 – Rome, 1654)

Modèle pour le tombeau de Léon XI

1634-1635

Terre cuite

H. 0,81 ; L. 1,96 m

Rome, Accademia di San Luca, inv. 0072

Hist. : Fonds d'atelier d'Ercole Ferrata (inventaire 1686) ; don par son exécuteur testamentaire, Carlo Bartolomeo Piazza, à l'Accademia di San Luca (1698), où l'œuvre n'est pas mentionnée

dans les inventaires avant 1930

Le monument de Léon XI est désigné par Bellori comme l'une des deux grandes œuvres d'Alessandro Algardi – toutes deux destinées à la basilique Saint-Pierre de Rome. L'autre étant la rencontre du pape saint Léon et d'Attila. La commande émanait du cardinal Roberto degli Ubaldini (1581-1635), petit-neveu du pape Léon XI, en 1634. L'ouvrage complet en marbre blanc était achevé à la fin de l'année 1644, mais ne fut installé qu'en 1652.

Situé dans la nef latérale gauche de la basilique, non loin de la chapelle du Chœur, placé dans une niche sommée de deux putti tenant les armes de Léon XI, le tombeau, surmonté de la statue du pape assis bénissant devait être flanqué à sa droite de l'allégorie de la *Magnanimità*, à sa gauche de celle la *Liberalità* placées sur des bases décorées de l'emblème du pape (un bouquet de roses) et de sa devise (*sic floruit*). Le programme iconographique des deux reliefs ornant le sarcophage porte sur deux actes majeurs d'Alexandre de Médicis, avant qu'il ne devienne pape sous le nom de Léon XI. Son court pontificat ne dura en effet que 27 jours (1er – 27 avril 1605). Les deux sujets s'attachent donc aux deux grands succès obtenus par lui en tant que légat du pape Clément VIII en France : la célébration à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 21 juin 1598, de la paix franco-espagnole signée à Vervins et la confirmation de l'abjuration du roi, au palais des Tuileries, le 19 septembre 1596.



Partie V. LA PAIX EN FRANCE ET EN EUROPE

Bernardo Barbatelli, dit Bernardino Poccetti (San Gimignano, 1553 – Florence, 1612)

Célébration de la paix à Notre-Dame de Paris

1610

Pierre noire, plume, encre noire, lavis brun, mise au carreau à la sanguine

H. 19,9 ; L. 29 cm

Paris, musée du Louvre, département des Arts graphiques, inv. 1464

Hist. : Ancienne collection F. Baldinucci (1625-1696), t. III, p. 57 ; coll. Pandolfini ; acquis en 1806 par le musée du Louvre par l'entremise de Filippo Strozzi.

Le 21 juin 1598, en l'église Notre-Dame de Paris, la paix est solennellement jurée entre la France



et l'Espagne, en présence des ambassadeurs espagnols, du légat du pape Alexandre de Médicis, cardinal de Florence, et du cardinal Pierre de Gondi. Cette cérémonie donne un caractère irrévocable au traité de paix favorisé par le légat francophile et signé le 2 mai à Vervins entre les deux pays. Pour Philippe II, c'est un constat d'échec de la politique qu'il mène depuis des années contre Henri IV. Succès militaires français, destruction de la flotte espagnole à Cadix par les Anglais

et les hollandais coalisés, tout a concouru à cette décision. La paix de Vervins revient aux dispositions du traité de Cateau-Cambrésis (1559) et l'Espagne rend à la France toutes les villes qu'elle tient encore, dont Calais. Il s'agit cependant d'une paix séparée entre les deux pays : les alliés anglais et hollandais ne sont pas compris dans les négociations et le sort de la Savoie n'est pas réglé. Le 13 septembre 1598, quand meurt Philippe II, Henri IV perd son plus farouche ennemi.

Lorsque la nouvelle de l'assassinat d'Henri IV (14 mai 1610) parvint à la cour de Florence le 23 mai suivant, le grand-duc Cosme II décida d'organiser de somptueuses funérailles *in effigie* en hommage au roi défunt, et en manifestation de soutien à sa cousine, Marie de Médicis. L'architecte grand-ducal Giulio Parigi fut chargé d'organiser les travaux nécessaires à l'aménagement de la basilique San Lorenzo où devait être célébrée la cérémonie. Elle se tint le 15 septembre. En quelques mois à peine, les peintres présents à la cour de Cosme II, dont Poccetti, réalisèrent pas moins de vingt-six grandes toiles en grisaille (dont vingt sont toujours conservées). Ces peintures dans les tons bruns et noirs composent un cycle de la vie et du règne d'Henri IV, où est exaltée l'action des Médicis, et en particulier celle du cardinal Alexandre de Médicis, futur pape Léon XI. La vingtième scène représente la célébration de la paix avec l'Espagne dans Notre-Dame de Paris. Elle a été réalisée par l'artiste florentin Bernardo Barbatelli, dit Poccetti, dont le musée du Louvre conserve aussi ce superbe dessin préparatoire où s'exprime la sensibilité profondément architecturale de l'artiste, son goût assuré pour le drapé et le modelé.

La cérémonie d'absolution d'Henri IV à Rome le 17 septembre 1595

L'événement essentiel évoqué dans l'exposition est l'absolution accordée par le pape Clément VIII à Henri IV et sa représentation dans les arts.

Réconciliation

La cérémonie d'absolution d'Henri IV à Rome le 17 septembre 1595

Depuis 1585, Henri IV est sous le coup de l'excommunication fulminée contre lui par le pape Sixte Quint. Lors de son abjuration (25 juillet 1593), puis de son sacre à Chartres (27 février 1594), les prélats français ont anticipé la levée de cette excommunication par le pape, en prétextant le risque de mort où se trouvait alors Henri IV. Mais elle n'a pas été reconnue par le souverain pontife.

Après de longues négociations, le pape Clément VIII prononce enfin la réconciliation du roi de France avec l'Eglise : le 17 septembre 1595, une cérémonie solennelle se déroule à Rome, sur la place Saint-Pierre. On a élevé une estrade devant la basilique, dont les portes restent fermées. Le pape prend place sur l'estrade, assis sur un trône.

Henri IV n'est pas venu à Rome. Il est représenté pendant la cérémonie par deux hommes de confiance, Arnaud d'Ossat et l'évêque d'Evreux, Jacques Davy du Perron. Après la lecture du décret pontifical et de la requête des représentants du roi, d'Ossat et du Perron se mettent à genoux pour abjurer le protestantisme au nom d'Henri IV. Après lecture des conditions de l'absolution, ils jurent sur l'Évangile que le roi les respectera et qu'il persévèrera fermement dans la religion catholique. Ils sont alors conduits au pied du trône pontifical. Ils se mettent à genoux une seconde fois, la tête et les yeux baissés. Pendant la récitation du psaume *Miserere mei Deus*, à chaque verset, le Pape frappe légèrement sur l'épaule des représentants du roi de France, avec une petite baguette. Par ce geste symbolique, il libère Henri IV de l'excommunication qui pèse sur lui depuis dix ans.

À la fin de la lecture du Psaume, le pape Clément VIII se lève, récite une prière, tête nue. Puis il remet sa tiare, se rassied sur son trône et proclame à haute voix qu'il accorde l'absolution à Henri de Bourbon, roi de France, pour l'excommunication qu'il avait encourue pour cause d'hérésie. Il ordonne alors d'ouvrir les portes de la basilique Saint-Pierre où est entonné un *Te Deum*. L'entrée solennelle d'Arnaud d'Ossat et de Jacques Davy du Perron dans la basilique symbolise le retour du roi dans l'Église catholique, apostolique et romaine.

Trompettes, tambours et artillerie signalent à toute la ville de Rome la fierté du pape Clément VIII. Des messes et des *Te Deum* sont célébrés en l'église Saint-Louis des Français puis au couvent de la Trinité-des-Monts. On allume des feux de joie, on tire des feux d'artifice. Une colonne commémorative, surmontée d'une croix portant d'un côté un Christ crucifié, de l'autre une Vierge à l'Enfant, est érigée sur une place près de Sainte-Marie Majeure devant le couvent des Antonites (ou Antonins) de Rome.

On envoie les bulles d'absolution au roi de France, qui répond au pape en lui donnant l'assurance de respecter ses engagements. L'absolution d'Henri IV par Clément VIII s'est accompagnée d'une réparation, aussi appelée pénitence, imposée par le pontife. Il s'agit pour le roi d'accomplir à titre privé un certain nombre d'actes de dévotion, mais aussi de s'engager à construire un monastère dans chaque province, à rétablir l'exercice du culte catholique en Béarn, à faire donner au jeune prince de Condé, alors l'héritier du trône, une éducation catholique, à nommer de bons évêques, à « recevoir » le concile de Trente dans le royaume de France.

Le 19 septembre 1596, au palais des Tuileries, Henri IV confirme par écrit son abjuration du protestantisme en présence du futur chancelier Pomponne de Bellièvre et du cardinal Alexandre de Médicis, légat pontifical et futur pape Léon XI. Cette signature solennelle est l'aboutissement de la réconciliation du roi avec Rome. Les relations entre la France et la papauté reprennent alors leur cours normal. Et Clément VIII va s'entremettre entre Henri IV et Philippe II d'Espagne pour mettre fin à la guerre entre les deux nations catholiques, par le traité de Vervins (2 mai 1598).



Attribué à Filippo Bellini (Urbino, vers 1550 – Macerata, 1603)

Portrait du pape Sixte Quint

Entre 1585 et 1590

Huile sur toile

H. 0,84 ; L. 1,10 m

Pau, musée national du château, inv. 2008.16.1

Né en 1520 à Grottamare d'une famille pauvre, entré chez les franciscains de Montalto, Felice Peretti fut pape sous le nom de Sixte Quint de 1585 à 1590. Les rapports de Sixte Quint avec la France sont plus complexes qu'on ne l'a dit. Si c'est bien qui lui qui « fulmina » l'excommunication contre Henri de Navarre et son cousin Henri de Condé, la procédure avait été lancée par son prédécesseur, Grégoire XIII. Sixte Quint est scandalisé par l'assassinat d'Henri de Guise et de son frère, un cardinal, en décembre 1588 à l'instigation du roi Henri III. Dans le même temps, les pressions exercées par le roi d'Espagne Philippe II suscitent son irritation. Bientôt l'idée d'une possible conversion du nouveau roi Henri IV (monté sur le trône le 2 août 1589) gagne son esprit. À Rome, la situation est très tendue lorsque le pape meurt le 27 octobre 1590. De ce pape à la forte personnalité, l'ambassadeur vénitien devait écrire : « tantôt il est doux, tantôt il est terrible, tantôt facile, tantôt difficile, tantôt parcimonieux, tantôt magnanime, et de cette variété il use avec discernement ».

Sur ce portrait, Sixte Quint est représenté coiffé du camauro (bonnet d'hiver rouge à bordure de fourrure blanche) et vêtu d'une chape damassée. Il porte des gants rouges ornés de pierres précieuses et tient le bâton propre aux papes, la ferula, ici surmonté de la figure de saint Pierre.

On a attribué à Filippo Bellini ce tableau, l'un des rares portraits de ce pape identifié avec certitude. Né à Urbino vers 1550, Filippo Bellini fut actif essentiellement dans les Marches (Ancône, Fabriano, Loreto) et en Romagne. Sa présence à Rome est attestée en 1584. Sixte Quint, avant et pendant son pontificat, lança ou poursuivit d'importants chantiers auxquels participèrent de nombreux artistes originaires des Marches.



Bulle d'excommunication fulminée par le pape Sixte Quint contre Henri de Navarre et Henri de Condé

s. l., septembre 1585

2 f, armoiries de Sixte Quint, lettrine, reproduction du revers de la bulle

H. 34,5 ; L. 25 cmH. Cm

Pau, musée national du château, BP 790

Une bulle pontificale est un document scellé (du latin *bulla*, « sceau ») par lequel le pape pose un acte juridique important comme la convocation d'un concile, une canonisation... ou une excommunication. Le document s'adresse à l'ensemble des fidèles.

Il est ordinairement désigné par les premiers mots du texte, que l'on appelle l'incipit. Le document est rédigé en latin. La bulle de Sixte Quint est dite bulle *Ab immensa*. La promulgation d'une bulle pontificale s'appelle une « fulmination ».

La bulle *Ab immensa* rappelle d'abord qu'Henri de Navarre et son cousin le prince de Condé ont abjuré les « erreurs de Calvin » dans lesquelles ils avaient été élevés, qu'ils ont reconnu la sainte Église catholique romaine et son chef visible, vicaire de Jésus-Christ, Grégoire XIII. Il est ensuite exposé que ce pontife leur a accordé l'absolution sur leurs instantes prières, et qu'ils ont juré de vivre et de mourir en bons et vrais catholiques. Effectivement, après la Saint-Barthélemy (24 août 1572), les deux cousins n'eurent la vie sauve qu'à la condition d'abjurer solennellement le protestantisme. Dès qu'ils purent s'échapper de la cour de France, ils retournèrent à leur conviction religieuse première, devenant ainsi « relaps ».

Le pape expose donc la rechute des deux princes. Il se plaint d'être obligé de frapper du glaive vengeur des membres de l'illustre famille des Bourbons, qui a toujours brillé par la pureté de sa religion et son respect pour le Saint-Siège. Il constate la notoriété des faits qu'il invoque, et « par l'autorité de Dieu tout-puissant », il prononce et déclare que les deux « princes sont hérétiques, relaps, impénitents ». Il prononce alors les peines prévues en ce cas : la privation de leurs royaumes, biens et dignités. Il les déclare inhabiles, eux et leur postérité, à succéder à la couronne de France. Enfin, il délie leurs subordonnés de tout serment de fidélité.

Texte de la bulle *Ab immensa*

Traduction française

DÉCLARATION Contre Henri de Bourbon, soi-disant roi de Navarre, contre Henri, également de Bourbon prétendu prince de Condé, hérétiques, et contre leurs descendants et successeurs ; et affranchissement des sujets de tout devoir de fidélité et d'obéissance.

SIXTE, évêque,

Serviteur des serviteurs de Dieu, en éternel souvenir de cet acte.

L'autorité accordée au bienheureux Pierre et à ses successeurs, par l'immense puissance du Roi éternel, surpasse tous les pouvoirs des rois et des princes de la terre. Appuyée sur la pierre immobile, ne s'écartant jamais de ce qui est droit, ni dans l'adversité, ni dans la prospérité, elle étend sur tous ses jugements inébranlables. Elle veille avec un soin particulier à ce que les lois divines ne soient pas violées, et, si elle rencontre des hommes qui résistent à l'ordre de Dieu, elle déploie sur eux une vindicte sévère ; si puissants qu'ils soient, elle les jette à bas du trône, comme des ministres de l'orgueilleux Lucifer, et les renverse dans la poussière.

C'est pourquoi, suivant la sollicitude que notre charge nous oblige d'avoir pour toutes les Églises, les peuples et les nations, afin que l'anéantissement de monstruosité impies et détestables aide au salut des âmes, non seulement pendant notre pontificat, mais dans tous les temps à venir, et apporte la paix et le repos dans toutes les parties de l'empire chrétien, dont les limites s'étendent tous les jours, et principalement dans ce grand royaume de France, où de tout temps la religion chrétienne a tant fleuri, où la piété, la foi et la dévotion des rois ont toujours été si grandes, et tant de services ont été par eux rendus à l'Église romaine, qu'ils ont très-justement mérité le glorieux surnom de très-chrétiens; enfin, pour que nous ne puissions jamais être accusé auprès de Dieu d'avoir négligé le soin de notre charge, nous sommes forcé d'exercer maintenant les armes de notre milice, armes spirituelles, mais plus fortes que tous les remparts, contre les deux enfants de colère, Henri de Bourbon, autrefois roi de Navarre, et Henri de Bourbon, ci-devant prince de Condé.

« En effet, cet Henri, autrefois roi, suivit, dès les premiers jours de son adolescence, les hérésies et les erreurs de Calvin, et leur prêta un appui constant, jusqu'à ce que, cédant aux pieuses et fréquentes exhortations de l'illustre Charles IX, roi des Français, de notre très-chère fille en Jésus-Christ, la reine Catherine, sa très-pieuse mère, de notre bien-aimé fils, Charles de Bourbon, cardinal-prêtre, du titre de Saint Chrysogone, son oncle, et du duc Louis de Montpensier, après avoir examiné les démonstrations de théologiens éminents en vertu et en science, il se convertit, comme l'on croyait, à la foi catholique, apostolique et romaine, condamna, anathématisa et abjura publiquement, dans l'église, à Paris, toutes les opinions hérétiques contre la foi catholique et professa formellement la foi catholique elle-même. Par les lettres qu'il adressa ensuite au pape Grégoire XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, il le reconnaissait comme le chef suprême de l'Église catholique, et le suppliait d'agréer l'aveu de sa pénitence, de sa conversion, de son obéissance, et de daigner lui accorder le pardon et la rémission du passé, promettant fermement qu'il garderait perpétuellement, intégralement et inviolablement la foi catholique. Notre prédécesseur, croyant à ces lettres du roi, et mû des sentiments d'une paternelle charité, et persuadé par le très-grave témoignage du roi, de la reine mère et du duc de Montpensier, au sujet de cette conversion, consentit à absoudre du crime de l'hérésie et de toutes les censures ecclésiastiques ce prince, qui confessait ses erreurs passées et en demandait humblement le pardon. Enfin, l'affranchissant de toutes les inhabilités qu'il avait encourues, il le reçut dans le sein de la sainte mère Église, et l'admit à la communion des fidèles. De plus, pour l'enchaîner d'un lien plus étroit, il leva tous les empêchements de consanguinité et de parenté spirituelles, pour qu'il pût contracter mariage avec Marguerite, sœur dudit roi Charles, princesse qui, sortie d'une souche si chrétienne, pourrait facilement, espérait-on, maintenir son mari dans son devoir et dans l'observance de la religion catholique. Ce mariage fut en effet contracté à la face de l'Église, et, au bout de quelques mois, il envoya son ambassadeur à notre dit prédécesseur, chargé de répondre en son nom, en présence du Saint-Siège apostolique, de sa pénitence, de sa conversion, de sa joie et de sa constance. A ce sujet l'on tint, suivant la coutume, dans la cour royale, un consistoire solennel où siégèrent les cardinaux de la sainte Église romaine, des prélats et nombre d'autres personnages, et après que les déclarations susdites eurent été réitérées, Henri fut reconnu comme roi nouvellement converti à la foi, et comme catholique, toute la ville en témoignant des transports de joie, et rendant à Dieu de grandes actions de grâces pour le retour au bercail de la brebis égarée. Mais peu après, ce prince, d'un esprit variable et inconstant, renonça à la foi catholique, à l'obéissance envers le siège apostolique, et à tout ce qu'il avait professé fermement et avec serment. Il se plongea de nouveau dans la fange où il était naguère ; il se déroba secrètement du roi très-chrétien, rassembla le plus grand nombre qu'il put d'hérétiques, de scélérats, et d'autres impies de cette sorte, dans un lieu assez éloigné de la cour du roi, et là il répudia ouvertement tous les actes qu'il avait faits auparavant pour détester le calvinisme et professer la foi romaine, catholique et apostolique. Il déclara qu'il professait le calvinisme, comme il le professa réellement, et il adhéra toujours à cette hérésie avec une obstination aveugle, et, y vivant jusqu'à ce jour, il se fit le chef, le défenseur et l'appui le plus

déclaré, en France et à l'étranger, des hérétiques, des rebelles et des séditeux. Il les souleva contre les catholiques et contre ledit Charles, et contre notre très-cher fils en Jésus-Christ, le roi très-chrétien Henri III, bien qu'il dût l'honorer comme son roi et son seigneur, l'aimer et le suivre comme son beau-frère. Au mépris de tout devoir et de toute piété, il excita contre ce roi et contre tous les autres catholiques des armées acharnées, dans lesquelles même il fit entrer des hérétiques de nations étrangères. Partout, ces armées se souillèrent du massacre des hommes pieux, profanèrent et renversèrent les saints temples de Dieu, égorgèrent et torturèrent les prêtres et les religieux, et le chef de ces hérétiques, par stratagème ou par force, s'empara des villes et des places des catholiques, y interdit et y abolit les cérémonies de l'Église, y établit des ministres et des prédicateurs de l'hérésie, et força les habitants, par des menaces et des violences, à embrasser la même impiété ; comme si ce n'était pas encore assez, il envoya, en divers lieux, au-delà des frontières de la France, un de ses confidents pour faire part de ses desseins impies au chef des hérétiques, pour exciter contre la religion catholique et la puissance du pontife romain leurs forces et leurs armes. Il fit aussi assembler, en diverses provinces, des conciliabules d'hérétiques, et non-seulement il assista, mais présida à plusieurs de ces réunions où l'on tramait les complots les plus iniques contre la foi catholique, et surtout contre les églises, le clergé et tous les catholiques du royaume de France.

D'un autre côté, Henri de Bourbon, prince de Condé, né de père et de mère hérétiques, qui, toute leur vie, avaient opiniâtement favorisé les dogmes pernicieux de Calvin et protégé leurs ministres, marchant sur les traces de ce père et de cette mère, commit sciemment, dès sa jeunesse, les mêmes crimes. Ensuite, rentrant dans le chemin de la vérité avec pénitence et humilité de cœur, comme on le croyait, à l'exemple de l'autre Henri, il détesta également et abjura publiquement toutes les erreurs et les folies des hérétiques, et fit profession de la foi catholique. Après que ces nouvelles eurent été portées au même pontife et qu'on lui eut adressé pour le prince les mêmes prières, notre prédécesseur daigna l'absoudre de l'hérésie et de toutes censures, et le reçut dans le sein de l'Église catholique et dans l'assemblée des fidèles, avec Marie de Clèves, sa prétendue épouse, infectée alors du même crime d'hérésie, et déclarant de la même manière se repentir, détester ses erreurs et reconnaître la vérité. Bien plus, par un effet de l'abondance de sa paternelle charité, il leur accorda les dispenses nécessaires pour contracter mariage ensemble, malgré l'empêchement du second degré de parenté. Mais, peu de temps après, ce prince retourna à son ancienne impiété, et se rengagea dans la voie détestable que lui avait tracée naguère Louis de Condé, son père, impie persécuteur de l'Église catholique, et en suivant ses pas il se fit aussi le chef et le soutien des hérétiques et des scélérats dudit royaume de France, et le promoteur des guerres civiles et des séditions. Il fit passer en France des armées étrangères d'hérétiques, s'efforça de prendre d'assaut les villes et les places fortes, renversa les temples, profana les choses sacrées, établit partout des ministres de l'impiété, fit prêcher et observer leur doctrine perverse ; enfin, exerça sa violence et sa cruauté contre les ministres de Dieu et contre tous les autres fidèles sectateurs de la foi catholique. Comme tous ces faits sont évidents, publics et notoires, et comme nous savons, d'une manière indubitable, par le procès qui fut fait du temps du pape Grégoire, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, et par beaucoup d'autres preuves et témoignages très-graves qu'Henri, autrefois roi, et Henri de Condé sont retombés dans le crime notoire et inexcusable d'hérésie, et qu'en outre ils se rendent auteurs des hérétiques, nous, forcé par le devoir de notre charge, de déployer contre eux le glaive de la vengeance, nous déplorons vivement d'être obligé, pour tant de crimes, de le tourner contre les descendants détestables et dégénérés de l'illustre famille des Bourbons, dans laquelle brilla de tout temps l'éclat de la piété et de la vertu et la vénération pour le siège apostolique. C'est pourquoi, placé sur ce trône sublime, et dans la plénitude du pouvoir que le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs nous a lui-même accordé, malgré notre indignité, par la puissance du Dieu très-haut, des bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres, et par notre propre autorité et d'après le conseil de nos vénérables cardinaux de la sainte Église romaine, nous prononçons et déclarons que les susdits Henri, autrefois roi, et Henri de Condé ont été et sont hérétiques, relaps

et impénitents, chefs, fauteurs et défenseurs manifestes, publics et notoires des hérétiques ; qu'ainsi ils sont coupables de lèse-majesté divine et ennemis de l'orthodoxie chrétienne, de telle sorte qu'ils ne peuvent se défendre par nulle tergiversation ou excuse ; que pour ces raisons ils ont damnablement encouru les sentences, censures et peines contenues dans les sacrés canons, les constitutions apostoliques, les lois générales et particulières, et dues aux hérétiques relaps et impénitents ; et spécialement que ces mêmes princes ont été et sont privés, par ce même fait, Henri, autrefois roi, de son prétendu royaume de Navarre et de la partie qu'il a possédée jusqu'à ce jour et du Béarn ; l'autre Henri, de la principauté de Condé, et l'un et l'autre, ainsi que leurs descendants, de toute principauté, duché, domaine, cité, lieu, fief et bien, même emphytéotique, enfin de toute succession, et en même temps des dignités, honneurs, charges même royales, juridictions et droits qu'ils retiennent de fait, et sur lesquels ils ont eu ou prétendu droit ou autorité de quelque manière que ce soit ; qu'ils s'en sont rendus indignes ; qu'ils ont été et sont inhabiles et incapables de les retenir, et d'en posséder d'autres semblables à l'avenir.

Nous les déclarons également incapables et inhabiles de fait à succéder à quelque duché, principauté, domaine ou royaume que ce soit, et spécialement au royaume de France, dans lequel ils ont commis tant de crimes atroces et abominables ; inhabiles également à succéder aux domaines, juridictions et lieux, et à tous les biens et choses susdites annexées au royaume lui-même et à les acquérir d'ailleurs d'une manière quelconque. Par surabondance et autant qu'il est nécessaire, nous les privons à jamais, eux et leurs descendants, Henri, autrefois roi du royaume de Navarre, et de sa partie et du Béarn, et l'autre Henri, de la principauté de Condé, et l'un et l'autre, avec leurs descendants, de toute principauté, duché, domaine, fief, et de tous autres biens et choses, ainsi que du droit de succéder et d'acquérir, et de tous et chacun des droits susdits ; et nous les déclarons inhabiles à perpétuité, eux et leurs descendants, à posséder ces biens ou à succéder à quelque principauté, duché, fiefs et royaumes que ce soit, et notamment au royaume de France et à ses annexes susdites, suppléant tous les défauts de droit et de fait, s'il y en avait, par hasard, quelques-uns. Nous déclarons affranchis à jamais de tout serment et de tout devoir de sujétion, de fidélité et d'obéissance, les grands, les feudataires, les vassaux, les sujets et les peuples des royaumes, des duchés, des principautés et des autres domaines susdits, même ceux qui ne reconnaissent pas un autre supérieur, enfin tous ceux qui leur étaient soumis d'une manière quelconque. Nous interdisons à tous et à chacun d'oser obéir à leurs avertissements, lois et ordres, et déclarons excommuniés par le fait ceux qui contreviendront à cette défense. Du reste, nous exhortons, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, nous prions et nous avertissons notre très-cher fils en Notre-Seigneur, Henri, roi des Français, de se souvenir de la foi éminente et de la religion des rois ses ancêtres, laquelle il a reçue d'eux comme un héritage bien préférable à la royauté même ; de se souvenir aussi du serment qu'il a solennellement fait à son couronnement d'exterminer l'hérésie, et, dans cette pensée, d'employer son autorité, son pouvoir, sa vertu et sa grandeur d'âme vraiment royale à faire exécuter notre juste sentence, afin de se rendre par-là agréable au Dieu tout-puissant et d'obéir à l'Église sa mère. En outre, nous enjoignons et ordonnons, en vertu de la sainte obéissance, à tous nos vénérables frères, les primats, archevêques et évêques du royaume de France, de la Navarre et du Béarn et des autres lieux, qu'aussitôt que des copies de cette lettre parviendront dans leurs mains ils les fassent publier, et, autant qu'il dépendra d'eux, mettre à exécution, nous voulons que ces mêmes lettres soient affichées à la porte de la basilique du prince des Apôtres et dans le champ de Flore de la ville, selon la coutume ; et nous voulons que les copies de cette lettre, et de même les exemplaires imprimés, pourvu qu'ils soient signés de la main d'un notaire public et scellés du sceau du prélat ecclésiastique et de son conseil, obtiennent la même autorité, en jugement et partout, que l'on accorderait à ces présentes lettres si elles étaient montrées.

Que nul homme au monde n'ait donc l'audace téméraire d'enfreindre ou de combattre cette page de notre prononciation, déclaration, privation, inhabilitation, supplétion, absolution, affranchissement, ordre, interdit, innovation, exhortation.

Si quelqu'un osait commettre cet attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout puissant et des bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres.

Donné à Rome, auprès de Saint-Marc, l'an 1585 de l'Incarnation du Seigneur, le 5 des Ides de septembre, la première de notre pontificat.

Sixte-Quint



Portrait de Jacques Davy du Perron (Saint-Lô, 1556 – Bagnolet, 1618)
Burin de Denizot d'après Herbin

Frontispice de l'ouvrage de Jacques Davy du Perron, *Les diverses Œuvres de l'illustrissime cardinal Du Perron Archevesque de Sens, Primat des Gaules et de Germanie, et grand aumosnier de France...*, Paris, Antoine Estienne, 1622
Pau, musée national du château, BP 3583

Jacques Davy du Perron est un poète, controversiste fameux – il fut surnommé *le Grand Convertisseur* par Agrippa d'Aubigné -, homme d'Église et diplomate.

Lorsque sa famille se convertit à la religion réformée, il doit fuir les persécutions, avant que son érudition et ses talents poétiques ne le fassent distinguer au début du règne d'Henri III, par le comte de Matignon, puis le poète Philippe Desportes, abbé de Tiron, qui le convainc d'abjurer le protestantisme. Du Perron poursuit alors une incroyable ascension sociale : converti et autodidacte provenant d'une famille obscure, il se fait une place à la cour : d'abord lecteur du roi sous le dernier Valois, il va être nommé évêque d'Evreux en 1593, archevêque de Sens en 1606, cardinal en 1604 et grand aumônier du roi puis de la régente Marie de Médicis. Fidèle d'Henri IV, auquel il s'est rallié dès son accession au trône de France, Jacques Davy du Perron œuvre à la réconciliation du roi avec le pape et représente le souverain lors de la cérémonie d'absolution du 17 septembre 1595. À Rome où le roi l'envoie une nouvelle fois (1604-1607), il défend les intérêts de la France à la curie, contribue à l'élection d'Alexandre de Médicis, cardinal francophile, qui devient pape sous le nom de Léon XI, puis de Camille Borghèse, pape sous le nom de Paul V. En 1614, il jouera un rôle actif aux États généraux.



France, 3^{ème} quart du XVIII^e siècle

Portrait du cardinal Arnaud d'Ossat

Huile sur toile

H. 72 ; L. 60 cm

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques (11 mai 1992)

Saint-Sever, église abbatiale

Arnaud d'Ossat, né le 20 juillet 1537 à Larroque-Magnoac et mort le 15 mars 1604 à Rome, est un diplomate et prélat français. D'une famille très modeste, il fut remarqué par un gentilhomme local du nom de Thomas de La Marque pour son intelligence. Après avoir partagé les études des

fils de son bienfaiteur, il devint leur précepteur et les accompagna à Paris où il put compléter ses études et commencer sa formidable ascension. Secrétaire des ambassadeurs à Rome successifs, Paul de Foix, archevêque de Toulouse (1577), le cardinal d'Este, le cardinal de Joyeuse, Jean de Vivonne, baron de Pisany, il devient un acteur important de la diplomatie royale auprès du Saint-Siège. C'est lui qui va négocier l'absolution d'Henri IV par Clément VIII, puis l'annulation du mariage du roi avec Marguerite de France. Avec Jacques Davy du Perron, il représenta le roi lors de la cérémonie d'absolution du 17 septembre 1595. Évêque de Rennes (1596), puis de Bayeux (1600), Arnaud d'Ossat fut élevé au cardinalat par Clément VIII lors du consistoire du 3 mars 1599. Ses lettres diplomatiques, publiées en 1624, fournissent un éclairage passionnant sur son action. A sa mort en 1604, il est enterré dans l'église Saint-Louis-des-Français de Rome.



Jacopo Chimenti da Empoli (Florence, 1554 – ibid., 1640),
1640)

Henri IV signant la ratification de son abjuration

Vers 1610

Plume, encre brune, lavis de bistre, rehauts de blanc de céruse, papier vergé ivoire

H. 24,7 ; L. 33,6 cm

Pau, musée national du château, inv. P. 82.14.1

Il existe trois versions dessinées et une version peinte en grisaille de cette scène, appelée « Henri IV confirmant son abjuration » ou « Henri IV signant la paix avec l'Église ». Les dessins sont attribués au florentin Jacopo Chimenti, dit Jacopo da Empoli, et la peinture sur toile en grisaille à son atelier. Tous furent réalisés en 1610 : lorsque la nouvelle de l'assassinat d'Henri IV (14 mai 1610) parvint à la cour de Florence le 23 mai suivant, le grand-duc Cosme II décida d'organiser de somptueuses funérailles in effigie en hommage au roi défunt, et en manifestation de soutien à sa cousine, Marie de Médicis. L'architecte grand-ducal Giulio Parigi fut chargé d'organiser les travaux nécessaires à l'aménagement de la basilique San Lorenzo où devait être célébrée la cérémonie. Elle se tint le 15 septembre. En quelques mois à peine, les peintres présents à la cour de Cosme II, dont Empoli, réalisèrent pas moins de vingt-six grandes toiles en grisaille (dont vingt sont toujours conservées). Ces peintures dans les tons bruns et noirs composent un cycle de la vie et du règne d'Henri IV, où est exaltée l'action des Médicis, et en particulier celle du cardinal Alexandre de Médicis, futur pape Léon XI. On le voit ici aux côtés du roi ratifiant son acte d'abjuration, au palais des Tuileries, le 19 septembre 1596.

Après cette cérémonie, le cardinal écrivit au pape Clément VIII (21 septembre 1596) : « Un proverbe français veut que la main du parjure tremble lorsqu'il écrit. Sa Majesté ne s'étant point parjurée, c'est pour cela que sa main n'avait pas tremblé et qu'elle n'avait pas eu besoin de table ».



Emilio De Bonis (actif à Rome dans le dernier tiers du XVI^e siècle et jusqu'en 1601)

Médaille commémorant la réconciliation entre Roi et l'Église
CLEMENS. VIII. PONT. MAX. AN. IIII.

Henri IV en buste de profil

Paris, Bibliothèque nationale de France

Cette médaille commémore l'exceptionnel événement que fut pour le pontificat de Clément VIII la réconciliation du roi de France avec l'Église, à Rome, le 17 septembre 1595. Fait surprenant, la signature du graveur Emilio de Bonis, jeune frère de Niccolò, figure au revers sous le buste d'Henri IV. Le graveur utilisa le même portrait du roi sur la médaille émise par Clément VIII pour la commémoration du traité de Vervins. Une médaille de ce type figurait au cabinet des médailles de Louis XIV en 1685 avec le commentaire : Cette médaille a été faite à Rome pour une marque de la réconciliation du Roy Henry IV à l'Eglise.



Attribué à Jacques Granthomme (Douai, vers 1550-1560 – ?, 1622) ou à Léonard Gaultier (Paris, 1561 – ibid., 1635 ?)

La Réception du Roy en la Sainte Eglise Romaine

Burin, H. 18,5 ; 26,8 cm

Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Estampes et de la Photographie

Cet étonnant burin est attribué à Jacques Granthomme ou à Léonard Gaultier, des graveurs français. La composition associe le roi Henri IV en personne au souverain pontife. On sait que le roi ne vint jamais à Rome et fut représenté lors de la cérémonie d'absolution par Arnaud d'Ossat et Jacques Davy du Perron. En choisissant de représenter une rencontre entre le roi et le pape, l'artiste veut exprimer le véritable sens de la réconciliation. La composition accommode « à la française » les données du discours romain et pontifical. Bien qu'agenouillé, le souverain n'est pas représenté en simple pénitent mais dans toute sa dignité royale. Somptueusement habillé, portant la grande croix de l'ordre du Saint-Esprit, il s'apprête à être couronné de laurier par des anges. Quant au pape qui lui accorde l'absolution, il n'est pas assis sur son trône, mais debout devant le souverain. Même le peuple prend part sinon au processus de légitimation, du moins à celui de la reconnaissance : « Son peuple le recut pour son souverain Sire : / Voyant ouvrir l'Église et les portes de Cieux / Il vit soudain ouvrir celle de son Empire ».

Des scènes et paysages à l'arrière-plan invitent à percevoir les effets de la réconciliation entre le roi de France et Rome. : Henri IV à cheval, sous un dais, reçoit les clés d'une ville – symboles de celles de son royaume. On peut aussi reconnaître la colonne élevée près de la basilique Sainte-Marie-Majeure de Rome par le prier du couvent des Antonites de Rome, Charles Anisson, en l'honneur de l'absolution d'Henri IV.



Atelier Hogenberg, Cologne, début du XVIIe siècle

Cérémonies de l'absolution d'Henri IV à Rome

Vers 1595-1596

Eau-forte, H. 26,8 ; L. 34,1 cm

Pau, musée national du château, inv. P. 66.49.24

Cette estampe de l'atelier allemand Hogenberg représente avec un luxe de détails la cérémonie de l'absolution d'Henri IV à Rome, où le roi fut représenté par Arnaud d'Ossat et Jacques Davy du Perron. On reconnaît l'estrade dressée devant les portes fermées de la basilique Saint-Pierre. Les représentants du roi agenouillés devant le pape reçoivent les coups de la fêrule à la place du roi. A gauche de cette scène, les deux hommes pénètrent dans la basilique au son des trompettes, tandis qu'à l'arrière-plan, des salves sont tirées du château Saint-Ange à l'architecture bien reconnaissable.

Les papes pendant le règne d'Henri IV

Pas moins de sept papes se succèdent sur le trône de Saint-Pierre, pendant les vingt-et-une années du règne d'Henri IV (1589-1610). Les relations du roi de France avec Rome sont hostiles et chaotiques pendant les premières années. Elles s'apaisent progressivement à partir de l'abjuration du protestantisme par Henri IV (25 juillet 1593) et surtout après sa réconciliation avec l'Église (17 septembre 1595). Les dernières années du règne d'Henri IV sont marquées par le rétablissement de l'influence française à Rome, qui contrebalance celle de l'Espagne et par l'affirmation du rôle de la France sur l'échiquier européen.

Sixte-Quint (Felice Peretti, 1520-1590)

Pape de 1585 à 1590

Né en 1520 à Grottamare d'une famille pauvre, entré chez les franciscains de Montalto, Felice Peretti fut élu pape en 1585. Il prit le nom de Sixte Quint. Son programme intellectuel et politique poursuit la centralisation de la monarchie pontificale. Les rapports de Sixte Quint avec la France sont complexes. La procédure d'excommunication lancée contre Henri de Navarre et son cousin Henri de Condé par son prédécesseur, Grégoire XIII, aboutit en septembre 1585, alors que Sixte Quint vient d'accéder au trône de saint Pierre. Mais le nouveau pontife est outragé par l'assassinat d'Henri et du cardinal de Guise en décembre 1588 à l'instigation du roi Henri III et dans le même temps, les pressions exercées par le roi d'Espagne Philippe II suscitent son irritation. Bientôt l'idée d'une possible conversion du nouveau roi de France Henri IV (monté sur le trône le 2 août 1589) gagne son esprit. À Rome, la situation est très tendue lorsque le pape meurt le 27 octobre 1590.

Urbain VII (Giovanni Battista Castagna, 1521-1590)

Pape en septembre 1590

Le pontificat du 228^e pape de l'Église catholique, Urbain VII n'a duré que 12 jours, du 15 au 27 septembre 1590. Il mourut de la malaria, sans même avoir été intronisé.



Attribué à Filippo Bellini (Urbino, vers 1550
– Macerata, 1603)

Portrait du pape Sixte Quint
Entre 1585 et 1590

Grégoire XIV (Niccolò Sfondrati, 1535-1591)
Pape de décembre 1590 à octobre 1591

Le pontificat de Grégoire XIV ne dura que quelques mois puisqu'il fut élu pape le 5 décembre 1590 et mourut le 16 octobre 1591. Sa politique fut résolument hostile à Henri IV, protestant monté sur le trône de France, la fille aînée de l'Église. Il renouvela l'excommunication du roi fulminée par Sixte Quint en l'étendant à tous ceux, ecclésiastiques et laïques, qui suivraient « le party de Henry de Bourbon, jadis roy de Navarre ». C'était une erreur politique qui a pour effet de dresser contre lui nombre de catholiques gallicans, attachés à l'indépendance de l'Église de France vis-à-vis de Rome. Henri IV déclara « nuls et non avenues » la bulle et les monitoires du pape contre les catholiques de son parti. Il s'engagea à maintenir dans son royaume la religion catholique apostolique et romaine et à convoquer un concile. Il est alors soutenu par les quelques évêques et cardinaux qui se sont ralliés à lui et le Parlement du roi, réuni à Tours.

Le pape n'hésita pas par ailleurs à s'engager militairement dans la guerre qui opposait les ligueurs au nouveau roi de France, en levant des troupes pour renforcer celles du gouverneur des Pays-Bas, Alexandre Farnèse, duc de Parme. Il mit son propre neveu Ercole Sfondrati, duc de Montemarçiano, à la tête de cette armée pontificale forte de 6000 hommes.

Innocent IX (Giovanni Antonio Facchinetti, 1519-1591)

Pape d'octobre à novembre 1591

Le pontificat d'Innocent IX fut encore plus court que celui de son prédécesseur Grégoire XIV : 63 jours seulement. Sa politique était tout aussi hostile au roi de France. Cet ancien nonce apostolique qui avait été chargé par Pie V de renforcer l'alliance avec l'Espagne dans la lutte contre le Turc, était le candidat des Espagnols lors du conclave qui se réunit à la mort de Grégoire XIV en octobre 1591. Il mourut le 30 décembre de la même année.



Niccolò de Bonis (Rome, vers 1555 – *ibid.*, vers 1594)
Médaille de Grégoire XIV. La remise de l'étendard
Florence, Museo nazionale del Bargello, inv. 6529.

Clément VIII (Ippolito Aldobrandini, 1536-1605)

Pape de 1592 à 1605

Fait cardinal en 1585, il est élu pape le 9 février 1592, sous le nom de Clément VIII. Après avoir refusé, comme ses prédécesseurs de reconnaître un protestant comme roi de France, il se laissa convaincre d'accorder l'absolution à Henri IV, lors d'une cérémonie solennelle le 17 septembre 1595 à Rome. Les relations avec le roi de France se normalisèrent alors. Clément VIII s'entremet pour rétablir la paix entre l'Espagne et la France, en guerre depuis le 17 janvier 1595 (paix de Vervins, 2 mai 1598), puis entre la France et la Savoie (traité de Lyon, 17 janvier 1601).

Henri IV, en retour, lui apporta son soutien lors de l'affaire de la dévolution de Ferrare (1597-1598). A la mort sans héritier direct et légitime d'Alphonse II d'Este, le 27 octobre 1597, le pape Clément VIII revendiqua le retour du duché de Ferrare au domaine pontifical et mit sur pied une importante opération militaire contre le neveu d'Alphonse, César. Malgré l'alliance ancienne entre la France et la maison d'Este, Henri IV décida de se placer aux côtés du pape. Le 23 décembre 1597, Clément VIII excommuniait César et le 12 janvier, il entra en possession de Ferrare.

Le pape quant à lui, encouragea la difficile politique de réconciliation nationale d'Henri IV. Si Clément VIII déplorait la promulgation de l'édit de Nantes (mai 1598), qui accordait un statut particulier aux protestants français, il n'en exigea jamais l'abrogation. Il aida le roi de France à consolider son pouvoir et sa dynastie : en 1599, il déclara nul le mariage d'Henri IV avec Marguerite de Valois, permettant une nouvelle union avec une princesse italienne, Marie de Médicis. En 1601, à la naissance du dauphin, futur Louis XIII, Henri IV choisit le pape comme parrain. En 1603, Clément VIII accorda à la sœur protestante du roi, Catherine de Bourbon, la dispense de consanguinité nécessaire à la régularisation de son mariage avec le très catholique duc de Bar, fils du duc de Lorraine. Quand Clément VIII mourut, le 3 mars 1605, le conclave qui se réunit pour lui donner un successeur élit pape le très francophile cardinal de Florence, ancien légat pontifical de Clément VIII, l'un des principaux artisans de la réconciliation avec le roi de France et l'oncle de la reine Marie de Médicis.



Giuseppe Cesari, dit Il Cavalier d'Arpino
(Arpino, 1568 – Rome, 1640)
Clément VIII vers 1598
Senigallia, Museo Diocesano

Léon XI (Alexandre de Médicis, 1536-1605)

Pape en avril 1605

S'il n'a été pape que moins d'un mois sous le nom de Léon XI, Alexandre de Médicis a joué, avant son accession au pontificat, un rôle de premier plan vis-à-vis d'Henri IV et de la France. Son élection le 1^{er} avril 1605 comme successeur de Clément VIII fut d'ailleurs une victoire indéniable du parti français à la curie romaine, contre les candidats soutenus par l'Espagne. Cousin de Côme I^{er} de Médicis, Alexandre embrassa la carrière ecclésiastique et devint cardinal en 1586. Le « cardinal de Florence » œuvra auprès de Clément VIII pour obtenir l'absolution d'Henri IV (17 septembre 1595) et c'est lui que le pape envoya en France l'année suivante comme légat à latere. Alexandre de Médicis s'était vu confier par Clément VIII la triple mission de faire ratifier par le roi son acte d'abjuration, d'obtenir le rétablissement et la réorganisation de l'Église catholique et de mettre un terme à la guerre entre la France et l'Espagne. Le 19 septembre 1596, c'est en sa présence qu'au palais des Tuileries, Henri IV ratifia l'acte de son abjuration du protestantisme. Le cardinal de Florence devait aussi négocier pour le grand-duc de Toscane, le mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis, sa nièce (Florence, 5 octobre 1600).

Son tombeau de marbre blanc fut commandé par son petit-neveu Roberto degli Ubaldini au sculpteur Alessandro Algardi qui l'acheva en 1644. Les deux reliefs ornant le sarcophage du pape exaltent le rôle du « cardinal de Florence » dans la réconciliation du roi de France et de la papauté.

Paul V (Camille Borghèse, 1550-1621)

Pape de 1605 à 1621

Descendant d'une grande famille de Sienne établie à Rome par la faveur du pape Paul III, Camillo Borghese suivit des études de droit canonique à l'université de Pérouse, puis à l'université de Bologne. En 1596, Clément VIII le nomma cardinal et il fut un collaborateur actif du pape dans l'élaboration de la politique internationale du Saint-Siège : en 1593, Camillo Borghese partit en ambassade extraordinaire auprès du roi d'Espagne. En 1605, lorsqu'il est élu comme successeur de Léon XI, la situation dont il hérite est relative-



Henri Bellange

Léon XI (1535-1605)

Pierre noire, sanguine, pointe d'argent, filet d'or sur vélin

Pau, musée national du château

-ment calme et son souci majeur sera le maintien de la paix, qu'il jugeait indispensable à la progression de la religion catholique, aux intérêts du Saint-Siège et de la chrétienté. À ces fins, il fit tout pour favoriser les relations pacifiques entre la France et l'Espagne. Officiellement en paix depuis 1598, les deux principaux royaumes catholiques continuaient de nourrir l'un envers l'autre une hostilité larvée. La France soutenait les Hollandais dans leur guerre contre l'Espagne, tandis que l'Espagne alimentait l'opposition intérieure au roi de France. Espérant remédier à cette situation, Paul V promut activement le projet d'un mariage entre l'infant d'Espagne et la fille aînée du roi de France. Après la mort d'Henri IV (14 mai 1610), il poussa au projet des deux mariages franco-espagnols qui se concrétisèrent à l'automne 1615. Dans l'esprit du pape, comme de la régente Marie de Médicis, ces unions devaient sceller la paix entre les deux couronnes. Son pontificat fut également marqué par une application stricte des décrets du concile de Trente. En 1605, il entra en conflit avec la république de Venise qui avait fait arrêter deux ecclésiastiques et excommunia le doge, le Sénat et les autres institutions vénitiennes. Peu après, la cité fut frappée d'interdit. Seule la médiation du cardinal de Joyeuse, au nom du roi de France, permettra de mettre fin au conflit en 1607.

Mécène ambitieux, Paul V acheva les travaux qui transformèrent la Basilique Saint-Pierre de Rome, fit construire les chapelles paulines de Saint-Pierre et de Sainte-Marie Majeure et porta un soin particulier aux jardins du Vatican.



Jacob van der Heyden (Strasbourg, 1573 – Bruxelles, 1645)
Le Pape Paul V vers 1615
 Burin
 Pau, musée national du château,

Les signes de la présence française à Rome

A Rome, encore aujourd'hui, des monuments témoignent de l'importance de la présence française à Rome et de la politique du roi de France à l'égard du Saint-Siège.

Les échanges culturels et artistiques entre Rome et la France furent nombreux à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècles.

L'église Saint-Louis des Français



Depuis le VIII^e siècle, la communauté française à Rome se réunissait dans la chapelle Sainte-Pétronille voisine de Saint-Pierre du Vatican puis à la chapelle de Saint-Louis dans le quartier de la Regola. C'est à la fin du XV^e siècle, à la demande du cardinal Guillaume d'Estouteville, qu'est prise la décision de construire une vaste église. Une bulle de Sixte IV en 1472 signe l'acte de naissance de cet édifice, mais il faut attendre 1518 et le pontificat de Léon X pour que la première pierre soit posée par le cardinal Jules de Médicis, futur pape Clément VII.

Les travaux connaissent plusieurs phases et quelques difficultés. Leur achèvement est l'œuvre de Giacomo della Porta et de Domenico Fontana. La nouvelle église est inaugurée par l'archevêque de Toulouse, Monseigneur de Joyeuse, le 8 octobre 1589, donc quelques mois à peine après l'accession d'Henri IV au trône de France. Elle est consacrée l'année de son achèvement comme église nationale des Français à Rome.

La façade s'orne de salamandres (emblème de François I^{er}), tandis que sur le tympan, apparaissent les armes des rois de France.

L'intérieur est composé d'une nef, de deux bas-côtés et de chapelles latérales. Le décor, en grande partie dans le style baroque, est exécuté à partir de 1742 par Antoine Derizet (Lyon 1697-Rome, 1768), et montre une profusion de marbre, de dorures et de stucs. Le Dominiquin a peint l'un de ses chefs-d'œuvre, la légende de sainte Cécile, dans la deuxième chapelle de la nef de droite. Parmi les artistes majeurs qui ont participé à la décoration de Saint-Louis-des-Français, figurent le Cavalier d'Arpin, Francesco Bassano le Jeune, Girolamo Muziano, Giovanni Baglione, Siciolante da Sermoneta, Jacopino del Conte, Pellegrino Tibaldi.

Cependant, l'œuvre la plus célèbre de l'église est le cycle de peinture ornant la cinquième chapelle de gauche, la chapelle Contarelli. Cet ensemble réalisé par le maître du baroque, Michelangelo Merisi dit Caravage, de 1599 à 1602, sur une commande du cardinal Matthieu Contarelli, est consacré à la vie de saint Matthieu. Trois tableaux illustrent ce cycle : La Vocation de saint Matthieu, Saint Matthieu et l'Ange et le Martyre de saint Matthieu.

D'importants prélats et des membres de la communauté française de Rome ont choisi cette église comme lieu de sépulture : on peut y voir le monument funéraire du Cardinal d'Ossat, l'un des deux négociateurs qui représentèrent le roi lors de la cérémonie de son absolution par le pape Clément VIII à Saint-Pierre au Vatican le 17 septembre 1595.

L'église Saint-Jean de Latran

La basilique du Très-Saint-Sauveur et des saints Jean Baptiste et Jean l'Évangéliste, plus connue sous le nom de Saint-Jean de Latran (San Giovanni in Laterano), est l'une des quatre basiliques majeures de Rome. En tant que premier édifice monumental chrétien construit en Occident au IV^e siècle après J.C., elle est considérée comme la « mère » en ancienneté et dignité de toutes les églises de Rome et du monde.

Saint-Jean de Latran est l'église cathédrale du pape en tant qu'évêque de Rome et les pontifes ont résidé pendant plus de dix siècles dans le palais qui lui est contigu. Basilique et palais du Latran sont aujourd'hui encore la propriété du Saint-Siège et bénéficient à ce titre du privilège d'extraterritorialité.

Les liens entre la basilique Saint-Jean de Latran et le règne d'Henri IV remontent à 1604, quand le 22 septembre, le roi de France confirma au chapitre du Latran ses droits sur l'abbaye de Clairac (actuel département du Lot-et-Garonne). Ces droits avaient été accordés par Louis XI dès la fin du XV^e siècle, mais n'avaient pu être perçus pendant la période des guerres de religion.

En remerciement, le chapitre de Latran attribua au roi et à ses successeurs le titre de « premier et unique chanoine honoraire » du chapitre et décida de faire célébrer annuellement une messe pour la prospérité de la France le 13 décembre, jour anniversaire de la naissance d'Henri IV.

De cette donation témoigne aussi la statue d'Henri IV réalisée par le sculpteur lorrain Nicolas Cordier (vers 1567-1612) à la demande du chapitre du Latran. L'ambassadeur de France, le marquis d'Alaincourt suscita cette commande et s'engagea à fournir un portrait ressemblant du roi aux artistes retenus, Cordier et le fondeur romain Gregorio de' Rossi. C'est lui aussi qui devait approuver leur projet. Le travail avança lentement, en particulier en raison des obstacles dressés par les ultra-catholiques pro-espagnols présents à Rome, et la statue ne fut mise en place qu'en août 1609.

La statue en bronze est dressée sur un haut piédestal de pierre. Elle est encore visible aujourd'hui sous le portique de la Bénédiction dans la basilique Saint-Jean de Latran. Henri IV y est représenté en pied, brandissant son sceptre. Le roi est vêtu à l'antique (en Mars ou en Imperator) mais drapé du manteau fleurdéliné des rois de France et paré des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit.



La basilique Sainte-Marie Majeure



Sainte-Marie Majeure, située sur la colline de l'Esquilin, au sommet du mont Cispio, est l'une des quatre basiliques majeures de Rome et la seule qui ait conservé ses structures paléochrétiennes. Elle appartient au Vatican. Selon la légende, sa fondation remonterait au pape Libère (352-366) : au début du mois d'août, la Vierge lui apparaissant en songe, lui aurait demandé de construire une basilique à l'endroit où tomberait de la neige.

Érigée au V^e siècle, sous Sixte III (432-440), c'est la première église romaine dédiée au culte de la maternité divine de Marie. Depuis le pontificat de Paul V, une icône très révéérée des romains représentant la Vierge à l'enfant, *Salvus Populi Romani*, y est d'ailleurs présentée.

L'intérieur de l'église a conservé en partie son aspect d'origine, avec une grande nef séparée de deux autres nefs latérales par de hautes colonnes antiques et terminée par l'abside précédée de l'arc de triomphe. La basilique connut toutefois plusieurs campagnes de transformation : le campanile date des XIV^e-XV^e siècles, le plafond à caissons de la nef fut réalisé sous Alexandre VI Borgia. C'est à partir de 1585 que fut construite la première des deux chapelles latérales, la chapelle Sixtine, tandis que celle qui lui fait face, la chapelle Pauline, est l'œuvre du pape Paul V dans le premier tiers du XVII^e siècle. Entre 1670 et 1676, Carlo Rainaldi redessina l'abside. La dernière construction majeure est la façade de l'architecte florentin Ferdinand Fuga, dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Le décor intérieur de Sainte-Marie Majeure est particulièrement renommé. On peut y admirer des mosaïques dont les plus anciennes remontent au V^e siècle, des colonnes antiques et des œuvres des plus grands artistes, peintres, sculpteurs, travaillant à Rome aux XVI^e et XVII^e siècles.

Trois éléments y sont à mettre en rapport avec le règne d'Henri IV et la réconciliation de ce roi avec Rome :

- *la chapelle pauline
- *la colonne Anisson
- *la colonne de la paix

*La chapelle pauline ou Borghèse

Sainte-Marie Majeure connut plusieurs campagnes de travaux. En 1585, peu avant son élection au trône de Saint-Pierre sous le nom de Sixte Quint (1585-1590), le cardinal Felice Peretti fit entreprendre la construction d'une chapelle destinée à devenir la chapelle funéraire du pape Pie V et de Sixte Quint lui-même, dont les deux mausolées se font face. Quelques décennies plus tard, le pape Paul V (1605-1621) entreprend à son tour la construction d'une chapelle, appelée Pauline ou Borghèse. Elle est placée de façon symétrique à celle que le pape Sixte Quint avait fait construire. L'architecte Flaminio Ponzio (1560-1613) fut chargé du chantier. Le 24 septembre 1605, la première pierre de la nouvelle chapelle était posée en présence du pape. En 1608, la décoration intérieure était entreprise par les meilleurs artistes présents à Rome à l'époque : les peintres Le Cavalier d'Arpin, Guido Reni, Giovanni Baglione, les sculpteurs Francesco Mocchi, Stefano Maderno et bien d'autres. En 1613, le pape fit placer dans la chapelle l'une des icônes les plus vénérées de Rome : une Vierge à l'enfant Jésus connue sous le nom de Salus Populi Romani.



Les tombeaux de Paul V et de Clément VIII, son prédécesseur sont placés de part et d'autre de la chapelle. Au-dessus de la statue monumentale de chaque pontife, des bas-reliefs commémorent les événements majeurs de son pontificat. Pour Clément VIII, l'un de ces épisodes est celui de la paix de Vervins entre la France et l'Espagne (2 mai 1598). Le roi de France Henri IV et le roi d'Espagne Philippe II y figurent se serrant la main sous le regard bienveillant du pape. Le lorrain Nicolas Cordier sculpta plusieurs statues de saints ou personnages bibliques autour du tombeau de Clément VIII.

*La colonne Anisson



Elle se dresse aujourd'hui dans un espace clos en forme d'esplanade sur le côté nord de l'église Sainte-Marie-Majeure à Rome. Bien que peu accessible, elle constitue un témoignage monumental essentiel de l'absolution accordée en 1595 par le pape Clément VIII au roi de France, Henri IV.

Initialement installée, en 1596, sur la place faisant face à l'abbaye et à l'hôpital de Saint-Antoine, elle fut déplacée en 1875, lorsqu'on élargit la rue (aujourd'hui via Carlo Alberto). Ce n'est qu'en 1881 qu'elle fut rétablie à quelque distance du précédent emplacement. L'emplacement initial appartenait à un ordre dont la maison-mère, Saint-Antoine-en-Viennois, se trouvait en France : les Antonins, ordre fondé dans le Dauphiné au XI^e siècle et qui possédait un prieuré à Rome depuis le XII^e siècle.

C'est le vicaire de l'abbaye Saint-Antoine de Rome, Charles Anisson (1530-1600), lui-même originaire de Saint-Antoine-en-Viennois, qui est à l'origine de l'installation de la colonne à laquelle son nom reste attaché. Son rôle dans la négociation de l'absolution d'Henri IV avec le pape n'est toutefois pas démontré. Le transfert de la colonne après 1875 permit de découvrir à l'intérieur du piédestal un vase avec une médaille de bronze datant de 1596 : à l'avant, figure un aigle entouré de guirlandes (l'emblème des Antonins) et portant un écusson avec le tau, signe emblématique de l'Ordre, et au revers une inscription entourée de petites fleurs de lys attestant de l'érection du monument par Anisson, à ses frais.

Un piédestal rectangulaire en marbre blanc supporte une colonne de granit rose, haute de 3,50 mètres, en forme de fût de candélabre, s'effilant jusqu'à son sommet. Vers le milieu de la colonne, elle porte un anneau plat sur lequel fut gravée l'inscription : IN HOC SIGNO VINCES. Un chapiteau corinthien de marbre blanc la couronne. Au-dessus du chapiteau, s'élève une croix également de marbre dont les extrémités se terminent par des fleurs de lys en bronze. Cette croix supporte d'un côté un Christ de bronze et de l'autre la Vierge couronnée, les pieds posés sur le croissant et tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Les faces du piédestal portent les armes d'Henri IV et des papes Clément VIII et Benoît XIV ainsi qu'une inscription récente commémorant le transfert et une autre sur la restauration qui remplace une inscription antérieure rappelant l'absolution du roi de France.

Des gravures diffusèrent très rapidement l'image de la colonne Anisson, associée au pape Clément VIII et au roi Henri IV.

*La colonne de la paix

Sous le pontificat de Paul V de grands embellissements furent réalisés à la cathédrale Sainte-Marie-Majeure, propriété du Vatican, l'une des quatre basiliques majeures de Rome et la plus ancienne église romaine consacrée à la Vierge Marie. Le pontife y fit construire de somptueuses chapelles et en 1613 décida d'installer une colonne, dite colonne de la paix, devant la façade principale de la basilique (piazza di Santa Maria Maggiore).



Cette colonne de marbre blanc de style corinthien de 14,30 mètres de hauteur était la dernière encore conservée des huit colonnes monolithiques de la basilique de Maxence et Constantin près du forum. En 1589, déjà, le pape Sixte Quint avait eu le projet de la prélever pour l'installer devant l'église Sainte-Marie-des-Anges.

Carlo Maderno, architecte d'origine tessinoise (1556-1629), avait attiré l'attention de Paul V par la réalisation de la façade de l'église Santa-Susanna, première manifestation du baroque architectural. Le pape lui confia d'importants travaux à la basilique Saint-Pierre et la supervision de l'installation de la colonne.

Maderno fit exécuter par le sculpteur français Guillaume Berthelot (vers 1580-1648) une Madonna con Bambino de bronze. Berthelot se vit aussi confier la réalisation de deux anges en bronze pour la chapelle Pauline édifée par Paul V dans la basilique Sainte-Marie-Majeure. De retour en France en août 1618, nommé sculpteur de Marie de Médicis en 1620, Berthelot devait être employé par la reine-mère et par Richelieu sur les principaux chantiers décoratifs du temps.

La base de la colonne est encadrée de deux aigles et deux dragons de bronze doré qui représentent les armes et symboles de la famille Borghèse. Paul V fit également construire une petite fontaine au pied de la colonne et apposa en 1614 une plaque en latin remémorant l'histoire du monument.

La colonne fut installée en avril 1614 et la statue placée à son sommet en juillet.
Dès 1613, le pape Paul V célébrait cette réalisation par l'émission d'une médaille.

L'église de la Trinité des Monts

Cette église appartient aux « Pieux Établissements de la France et Lorette », dont la gestion et l'entretien reviennent à la France. Dès ses origines, elle fut considérée comme royale en raison de sa fondation. En 1495, en effet, en reconnaissance de l'assistance portée par saint François de Paule à Louis XI, son fils Charles VIII établit le couvent des Minimes français, sur les 4 hectares achetés dans ce but sur le Pincio. Ce couvent fut supprimé en 1798.



La construction de l'église attenante fut entreprise en 1502 par Louis XII. Elle fut consacrée en 1585 par Sixte Quint. De ce pontificat date l'escalier à double révolution (1587), œuvre de Domenico Fontana, qui conduit à la façade à double campanile de 1584, de l'architecte Giacomo della Porta. L'édifice fut restauré en 1816 par Louis XVIII, grâce à son ambassadeur auprès du Saint-Siège, le comte de Blacas. À l'intérieur, la nef à vaisseau unique, divisée par une clôture au niveau de la 3e chapelle, conserve un caractère gothique tardif. La fresque renommée de l'Assomption de



la Vierge, de Daniele da Volterra orne la 3e chapelle sud.

Le couvent présente des fresques des XVII^e et XVIII^e siècles, œuvres d'artistes italiens (le Cavalier d'Arpin, Andrea Pozzo) et français (Charles-Louis Clérisseau). Le minime toulousain Emmanuel Maignan, physicien de renom, y peignit au corridor supérieur une anamorphose (*Saint François de Paule en prière, 1642*).

Le cloître, dont la construction débuta en 1549 est orné de peintures consacrées à l'histoire de saint François de Paule, œuvres de plusieurs artistes actifs à Rome dans le 4e quart du XVI^e siècle. Aux vouitains des travées, Avanzino Nucci, entre 1616 et 1618, a peint en médaillons l'effigie des rois de France, de Pharamond à Henri IV, d'après un recueil de planches, la *Cronica breve de i fatti illustri de' re di Francia, con le loro effigie dal naturale* [...] parue à Venise en 1588, pour tous les portraits jusqu'à Henri III (cat. 67). Celui d'Henri IV est issu d'un autre modèle que la gravure signée de Francesco Valeggio ajoutée dans l'édition de 1596 de la *Cronaca breve*.

A Saint-Pierre de Rome, le tombeau de Léon XI

Au XVII^e siècle, le monument de Léon XI fut considéré, avec la rencontre du pape saint Léon et d'Attila au XVII^e siècle, comme l'une des deux œuvres majeures d'Alessandro Algardi. L'une et l'autre étaient destinées à la basilique Saint-Pierre de Rome. La commande émanait du cardinal Roberto degli Ubaldini (1581-1635), petit-neveu du pape Léon XI, par contrat daté du 21 juillet 1634. On sait que l'artiste avait déjà reçu le marbre nécessaire à l'exécution du tombeau avant

la mort du cardinal Ubaldini, le 22 avril 1635. L'ouvrage complet en marbre blanc était achevé à la fin de l'année 1644, mais ne fut installé qu'en 1652.

Situé dans la nef latérale gauche de la basilique, non loin de la chapelle du Chœur, placé dans une niche sommée de deux putti tenant les armes de Léon XI, le tombeau, surmonté de la statue du pape assis bénissant devait être flanqué à sa droite de l'allégorie de la *Magnanimità*, à sa gauche de celle la *Liberalità* placées sur des bases décorées de l'emblème du pape (un bouquet de roses) et de sa devise (*SIC FLORUIT*).

Le programme iconographique des deux reliefs ornant le sarcophage porte sur deux actes majeurs d'Alexandre de Médicis, avant qu'il ne devienne pape sous le nom de Léon XI. Son court pontificat ne dura en effet que 27 jours (1er – 27 avril 1605). Les deux sujets s'attachent donc aux deux grands succès obtenus par lui en tant que légat du pape Clément VIII en France : la célébration à la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 21 juin 1598, de la paix franco-espagnole signée à Vervins et la confirmation de l'abjuration du roi, au palais des Tuileries, le 19 septembre 1596. Des intentions politiques ont pu influencer également dans ce choix, alors que le pape régnant lorsque fut passée la commande, Urbain VIII (Maffeo Barbini, pape de 1623 à 1644) était considéré par certains comme trop soumis à la France. Les deux faits, traités en un seul relief, déploient un jeu de mises en rapport subtiles, de part et d'autre d'un rideau dont les volumes et les plis contribuent à l'élégance de la composition.



Moins foisonnant de détails que la version définitive, de marbre blanc, le modèle de terre cuite (cat. 80) présente certaines figures en très faible saillie, plus tracées dans l'argile que modelées. Les côtés, à droite et à gauche, droits dans le modèle, sont devenus légèrement convexes dans le tombeau de marbre sous la pression d'un ensemble plus exubérant et de l'augmentation du nombre de personnages, revendiquée d'ailleurs par l'auteur).

Alors que le Bernin sculptait le monument funéraire d'Urbain VIII, Alessandro Algardi, dans le même temps, a créé « l'une des grandes œuvres d'art du XVIIe siècle » (Jennifer Montagu). Fidèle à la tradition picturale proche de ses sources et de sa formation auprès de Ludovico Carracci à Bologne, Algardi observe une élégante retenue, parcourue d'ondulations mesurées, s'intensifiant dans le plissé virtuose du manteau royal.

Les jardins du Vatican



La tradition veut que sur le site du jardin du Vatican, de la terre apportée de Golgotha ait été répandue par sainte Hélène pour unir symboliquement le sang du Christ et aux restes des premiers chrétiens morts par milliers durant les persécutions de Néron. Les jardins datent de l'époque médiévale ; vergers et vignes s'étendent alors au nord du Palais apostolique. En 1279, le pape Nicolas III, qui a transféré sa résidence du palais du Latran au Vatican, clôt de murs ce domaine. Il y plante un verger (*pomerium*), une pelouse (*pratellum*) et un jardin (*viridarium*).

Le site subit un important réaménagement paysager au début du XVI^e siècle pendant le pontificat de Jules II (1503-1513). La partie située à l'ouest de la basilique était appelée *les grands jardins du Vatican*. Au XVI^e siècle, la pente qui sépare la villa du Belvédère au nord de la basilique Saint-Pierre est aménagée en terrasses et jardins par Bramante (1444-1514). Ceux-ci sont ensuite divisés en trois nouvelles cours intérieures : *Cortile del Belvedere*, *Cortile della Biblioteca* et *Cortile della Pigna*, répondant au style paysager de la Renaissance italienne. Un grand labyrinthe rectangulaire est créé, formé de buis encadrés de pins parasols italiens et de cèdres du Liban. En lieu et place de l'enceinte de Nicolas III, Bramante construit un grand mur défensif rectiligne.

Les jardins du Vatican, couvrent environ 23 hectares. Aménagés à la Renaissance et à l'âge baroque, ils intègrent des édifices et monuments du IX^e siècle à nos jours, des lits de fleurs, des topiaires, des pelouses vertes et une parcelle de 3 hectares de forêt, des grottes, des fontaines, de nombreuses sculptures. Le palais-villa du Belvédère construit vers 1490 par Pollaiuolo, fut ensuite réuni aux anciens palais du Vatican sous Jules II, au début du XVI^e siècle, par le *Cortile del Belvedere* de Bramante. Une grande partie des collections pontificales de statuaire antique fut réunie dans ce nouvel ensemble. Considérés depuis leur création comme un exemple remarquable d'aménagement architectural et paysager, les jardins du Vatican eurent un grand rayonnement dans l'Europe moderne.

Ce fut le cas, en particulier à Fontainebleau, dans les travaux entrepris par Henri IV. La fontaine du Tibre, exécutée en 1603, conçue par les frères Francini et la participation de Francesco Bordoni pour la décoration de bronze, était organisée autour de la statue du Tibre fondue à partir du moulage pris en 1540 par Primatice à Rome, sur la statue conservée dans les collections du Vatican, au Belvédère.

Commémorer la guerre, célébrer la paix par la médaille

« La médaille satisfait les plus profondes aspirations de l'homme : sa forme circulaire lui donne le sens de la perfection et de l'infini ; la matière dont elle est composée lui donne la certitude de quelque chose qui, dans le temps, lui survit et le dépasse ; ses reliefs lui donnent à la fois les sensations de la sculpture et de la peinture, et ses dimensions minimales en font un objet de grâce. »

Ariberto Guarino, directeur de la Zecca de Rome (1966)

Depuis la Renaissance, l'art du médailleur a permis aux souverains, princes, pontifes, hauts personnages d'inscrire dans l'or, l'argent ou le bronze, le souvenir de leurs hauts faits. L'exposition permet de présenter un ensemble exceptionnel de 18 médailles de 1562 à 1612, commandées par les rois de France et les papes qui se succédèrent durant cette période. Deux ensembles attirent plus particulièrement l'attention, l'un consacré à la commémoration de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), l'autre à la célébration de la paix de Vervins signée entre les rois de France et d'Espagne, sous les auspices du pape (2 mai 1598).

Commémorer la guerre par la médaille

La Saint-Barthélemy

La Saint-Barthélemy

Quatre jours seulement après le mariage à Paris d'Henri de Navarre, futur Henri IV, avec Marguerite de Valois, sœur du roi (18 août 1572), cérémonie voulue par Catherine de Médicis et Charles IX comme un gage de la réconciliation entre les tenants des deux religions, le massacre de la Saint-Barthélemy (24 août 1572) faisait environ trois mille morts à Paris, avant de se propager en province dans les semaines qui suivirent. Une grande partie de la noblesse protestante, dont l'amiral Gaspard de Coligny, y trouva la mort ; le roi de Navarre et son cousin Henri de Condé n'y échappèrent que par la seule volonté du roi de France Charles IX et à condition d'abjurer leur foi. Il s'agit de l'épisode le plus dramatique des guerres de religion et il devait peser lourdement dans l'histoire de la France du XVI^e siècle et les relations entre Henri IV et l'Eglise. D'autant plus que, dès les lendemains du massacre, devait émerger la thèse d'une préméditation et d'une complicité entre Rome et le roi de France.

On a ainsi pu interpréter la volonté de Charles IX et du pape Grégoire XIII de faire frapper des médailles pour commémorer l'événement, comme des preuves supplémentaires de cette préméditation et de cette complicité supposée.

Les médailles royales commémorant la Saint-Barthélemy

Le projet des médailles royales est connu par une plaquette explicative publiée le 14 octobre 1572 par Nicolas Favayer, conseiller du roi et général des Monnaies, dans le but de « mettre en lumière public que » « un acte si mémorable ». Dès le 3 septembre, le même Favayer avait présenté au roi le projet de deux médailles, une populaire et l'autre antique, « pour perpétuelle mémoire de la conspiration des subjects Rebelles ».

La médaille populaire devait, selon Favayer, porter témoignage de l'action du roi contre l'amiral de Coligny et « ses complices ». À l'avvers, le roi apparaît en majesté, tenant la main de justice et l'épée nue. Il est assis sur le trône, autour duquel gisent des corps sans vie, têtes coupées, armes brisées. La légende (VIRTUS IN REBELLES - Le courage contre les rebelles) insiste sur la qualification des ennemis du roi : non pas des protestants mais des rebelles. Au revers figurent deux colonnes droites. Il s'agit de la devise adoptée par Charles IX en 1563. Elle est accompagnée de la légende PIETAS EXCITAVIT IVSTITIAM (La piété a suscité la justice). Parmi les « corps morts des Rebelles » décrits par Nicolas Favayer, on a de longue date voulu reconnaître les traits de l'amiral de Coligny dans la tête coupée gisant à la gauche du monarque, la plus caractérisée.



Il existe une variante de cette médaille populaire : l'avvers est orné d'un portrait du roi à l'antique et porte la date de 1572. Le revers reproduit l'avvers de la médaille précédente avec le roi en majesté.



La médaille antique porte à l'avvers, un portrait en buste du roi et au revers, la représentation d'Hercule combattant l'hydre de Lerne avec une massue et une torche enflammée. Elle est décrite dans l'inventaire des monnaies royales de Louis XIV en 1685, avec le commentaire : « C'est pour marquer le zèle que Charles IX eut pour détruire les religionnaires, les faisant mourir par le fer au jour de St Barthelemy et par le feu en Grève en plusieurs occasions ».

Le pape Grégoire XIII et la Saint-Barthélemy

La nouvelle du massacre parvint à Rome le 5 septembre 1572. Le pape Grégoire XIII fit chanter un Te Deum et promulgua un jubilé précédé de trois journées de prières et de processions, inaugurées par une messe solennelle en l'église Saint-Louis-des-Français. À cette occasion, le cardinal de Lorraine fit afficher sur la façade de l'église une inscription à la gloire de Charles IX et de ses conseillers. Cette victoire sur l'hérésie, Grégoire XIII la célébra aussi en confiant au peintre Giorgio Vasari l'achèvement du décor de la *sala regia* au palais du Vatican, par la représentation de trois scènes de la Saint-Barthélemy : Coligny blessé est transporté dans sa maison (22 août 1572) ; la nuit de la Saint-Barthélemy ; le roi Charles IX approuvant l'exécution de Coligny. L'œuvre achevée fut inaugurée par le pape, à sa grande satisfaction, le 22 juin 1573.

Grégoire XIII décida aussi de faire frapper une médaille pour célébrer l'événement. Le graveur Gian Federico Bonzagni était déjà l'auteur de la médaille du pape Pie V qui commémorait Lépante, éclatante victoire navale contre les Turcs remportée par la Sainte Ligue catholique soutenue par le Saint-Siège (7 octobre 1571). Pour le pape Grégoire XIII, la Saint-Barthélemy était en effet une victoire de la foi catholique et romaine, comparable à celle de son prédécesseur contre les Turcs.



Sur la médaille de la Saint-Barthélemy, un ange tenant l'épée et brandissant la croix, s'avance sur un sol jonché de cadavres. Un homme agonisant brandit vers le ciel une épée brisée, tandis qu'à l'arrière, un personnage se couvre la tête en signe de deuil. Nul n'échappe à l'ange exterminateur, comme le rappelle la légende STRAGES VGONOTTORVM (Le massacre des Huguenots).

Cette médaille frappa les esprits et de nombreuses copies en furent diffusées. Pierre de L'Estoile raconte ainsi qu'ayant découvert chez un fondeur parisien « le plomb de la pièce que le pape Grégoire XIII fit faire à Rome en 1572 à la Saint-Barthélemy pour approbation et congratulation du massacre en ceste journée à Paris et par toute la France, des huguenots [...]. J'ay trouvé cette pièce si papale et si remarquable, qu'ayant acheté ce plomb un teston, l'ay fait mouler en or audit fondeur... ». Un exemplaire en or plus tardif de la médaille de Grégoire XIII est présenté dans l'exposition. Elle présente des différences notables avec l'œuvre originale de Bonzagni dont elle n'a pas la finesse d'exécution, mais elle témoigne de l'intérêt, parfois chargé de réprobation, que suscita la médaille papale commémorant la Saint-Barthélemy.



Médaille de Charles IX commémorant la Saint-Barthélemy

Attribuée à Alexandre Olivier (1554-1607)

Type populaire

Avers : Quadrilobe. VIRTVS. IN. REBELLES.

Le roi assis sur le trône sous un dais, portant couronne et manteau fleurdéliné, tenant la main de justice et une épée dressée entourée d'une palme. À ses pieds, les dépouilles des huguenots



Revers : Quadrilobe PIETAS. EXCITAVIT. IVSTITIAM.

Écusson couronné aux trois lys de France, entouré de l'ordre de Saint-Michel, placé entre deux colonnes cannelées surmontées chacune d'une couronne de laurier, le tout entouré d'une couronne de laurier au centre de laquelle retombe le médaillon de l'ordre

Sur la base de la colonne de droite : XII

Sous le trait d'exergue : 24. AVGVSTI. / . 1572.

Argent Diam 3,7 cm- Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Monnaies, Médailles et Antiques, inv. S.R. 178

Médaille de Charles IX commémorant la Saint-Barthélemy

Attribuée à Alexandre Olivier (1554-1607)

Type antique

Avers : CAROLVS. IX. D. G. FRANCOR. REX.

Charles IX en buste tourné vers la droite, tête laurée, cuirassé et portant l'écharpe

Revers : NE. FERRVM TEMNAT. SIMVL. IGNIB[U]S. OBSTO

À l'exergue : 1572.

Hercule tenant sa massue levée et s'apprêtant à brûler une hydre à quatre têtes avec sa torche
1572, Argent, Diam. 5,1 cm, Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Monnaies, Médailles et Antiques, inv. SR. 180

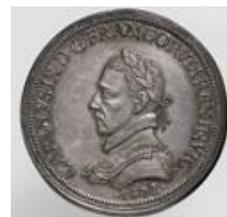


Médaille de Charles IX commémorant la Saint-Barthélemy

Attribuée à Alexandre Olivier (1554-1607)

Avers : CAROLVS IX. D. G. FRANCORVM REX. INVIC

Portrait en buste de Charles IX tourné vers la gauche, tête laurée, cuirassé et portant l'écharpe, Date sous le buste :. 1572.



Revers : Quadrilobe. VIRTVS. IN. / . REBELLES.

Le roi assis sur le trône sous un dais, portant couronne et manteau fleurdelisé, tenant la main de justice et une épée dressée entourée d'une palme. À ses pieds, les dépouilles des huguenots

1572 ? Argent, Diam. : 3,7 cm

Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Monnaies, Médailles et Antiques, inv. SR. 176

Médaille de Pie V commémorant la bataille de Lépante

Gianfederico Bonzagni (Parme, 1507 – ibid., 1588)

Avers : PIVS. V. PONT. OPT. MAX. ANNO. VI.

Pie V en buste tourné vers la gauche, portant mosette et bonnet

Sous le buste :. F. P.

Revers : DEXTERA. TVA. DOM. PERCVSSIT. INIMICVM. 1571

Bataille navale de Lépante : à droite la flotte turque, à gauche la flotte chrétienne. Sur le pont d'un des navires chrétiens, un ange brandissant la croix et un calice ; dans les cieux, Dieu le Père lançant des rayons contre la flotte turque, 1571, Bronze doré, Diam. 3,77 cm, Florence, Museo nazionale del Bargello, inv. 6344

Célébrer la paix par la médaille

Du traité du Cateau-Cambrésis (1559) à la paix de Lyon (1601)

De la guerre à la paix (1595-1597)

Henri IV déclara la guerre à Philippe II d'Espagne le 17 janvier 1595. Il voulait ainsi mettre un terme au soutien apporté par la monarchie espagnole aux ligueurs, tout en rassurant ses alliés protestants et en cimentant la nouvelle union de ses sujets autour de sa personne. Les opérations militaires se déroulèrent dans la zone frontalière entre la France et les provinces espagnoles des Pays-Bas et de la Franche-Comté. Victoires et défaites alternèrent dans les deux camps pendant deux ans.

Le pape Clément VIII, fort de la réconciliation du roi de France avec l'Église en septembre 1595, décida de jouer les conciliateurs. En 1596, il dépêcha auprès d'Henri IV le « Cardinal de Florence », Alexandre de Médicis, avec une triple mission : faire ratifier par le roi son acte d'abjuration, obtenir le rétablissement du culte catholique dans le royaume et la réorganisation de l'Église de France, mettre un terme à la guerre avec l'Espagne. Au début de l'année 1597, le pape envoya aussi le ministre général des Observants, Bonaventura Secusi da Caltagirone, mener de discrètes négociations entre l'archiduc d'Autriche et le roi de France. Cette paix était particulièrement importante pour Clément VIII qui se déclara prêt à aller à pied en Espagne et en France pour assurer le succès de son entreprise.

La difficulté principale dans ces négociations tenait au refus d'Henri IV de conclure une paix séparée avec l'Espagne et d'exclure ses alliés protestants (Provinces-Unies et Angleterre), envers

lesquels il était engagé par les traités de Greenwich et La Haye (mai et octobre 1596) . La reprise d'Amiens par le roi de France (25 septembre 1597) le plaça en position favorable et la défaillance de l'allié anglais pendant le siège de la ville par les Espagnols ouvrit la voie à une paix séparée. D'autant plus que les deux nations belligérantes étaient épuisées financièrement.

Le traité de Vervins

Début octobre, débutèrent les premières discussions qui furent transférées à Vervins au début de l'année 1598. Le 9 février, les négociations officielles s'ouvrirent sous la présidence du légat pontifical. On fit lecture du traité du Cateau-Cambrésis, signé en 1559 entre Henri II roi de France et Philippe II et qui devait servir de base au nouvel accord de paix.

Les discussions durèrent trois mois. Le 2 mai 1598 était signé un document composé d'un traité en trente-trois articles et du « traité des particuliers ». Les dispositions de la paix du Cateau-Cambrésis de 1559 étaient réaffirmées, ainsi que le retrait espagnol sous deux mois de toutes les places occupées, dont Calais, les garnisons pouvant partir avec armes et munitions. L'Espagne obtint la reconnaissance de ses droits sur le Charolais. Le règlement de l'épineuse question de la Savoie, dont le duc avait profité des troubles pour occuper l'enclave française du marquisat de Saluces en 1588, fut remis à l'arbitrage du pape. Le traité de Lyon, véritable épilogue de la paix de Vervins, devait être négocié par le propre neveu de Clément VIII, Pietro Aldobrandini. Il fut conclu le 6 mars 1601 entre France et Savoie. Enfin, le roi de France parvint à obtenir de l'archiduc un accord pour l'établissement d'une trêve avec ses alliés réformés. Cette disposition ne fut pas consignée dans le traité, le pape ne pouvant accepter l'intégration de nations protestantes aux négociations de paix.

Le traité de Vervins devait être ratifié par les souverains dans un délai d'un mois. Le duc de Savoie s'exécuta le 12 mai, l'archiduc d'Autriche le 31, Henri IV le 5 ou 6 juin. Il prêta serment de le respecter, le 21 juin suivant, lors d'une cérémonie solennelle à Notre-Dame de Paris. Philippe II le ratifia le 11 juillet, mais mourut peu après sans avoir pu prêter serment.

Médaille papale, médaille royale



Clément VIII rêvait de s'appuyer sur la paix retrouvée pour reformer une ligue catholique contre les Turcs et s'était imposé en arbitre entre les deux grands royaumes catholiques. Au revers de la médaille qu'il fit frapper à cette occasion, Henri IV, le roi Très Chrétien, et Philippe II, le roi catholique, se font face. L'Esprit-Saint les éclaire de ses rayons, tandis que deux mains jointes, symbole de paix, tiennent trois épis de blé, promesse de prospérité. La composition du graveur Emilio de Bonis reprend ici le portrait d'Henri IV créé en 1595 pour la médaille marquant la réconciliation du souverain avec l'Église. Elle célèbre

trionphalement le rôle capital joué par le pape dans la conclusion du traité de paix entre deux grandes nations catholiques.

Le traité de Vervins permit le retour à une paix bien nécessaire pour le royaume de France. Ce fut une éclatante victoire sur l'Espagne pour Henri IV. Sa médaille en témoigne.



À l'avant, le portrait en buste du roi, lauréat, cuirassé et drapé, est celui d'un chef de guerre victorieux. Le revers est directement emprunté à une monnaie antique, un dupondius de Vespasien et rattache Henri IV à cet empereur, fondateur de la paix après la guerre civile. La légende *Pax Terra Marique Composita*

(La paix ayant été établie sur la terre et sur la mer) fait directement écho, comme une réplique d'Henri IV, à la médaille qu'avait fait frapper Philippe II pour le traité du Cateau-Cambrésis avec la France en 1559, *Pax Terra Marique Composita* (La paix ayant été conclue sur la terre et sur la mer).



Autres paix, le roi de France en arbitre du monde



Clément VIII fit frapper une nouvelle médaille pour la célébration du traité de Lyon (6 mars 1601). Au revers, la représentation de l'Église ou de la Paix portant une longue croix mettant le feu à un amoncellement d'armes est une célébration du rôle joué par le Saint-Siège dans le rétablissement de la concorde entre le duc de Savoie et le roi de France.

Le roi Henri IV mène dans les premières années du XVII^e siècle un rôle prépondérant dans la politique européenne. Il se pose en médiateur entre le Saint-Siège et la république de Venise sur laquelle le pape Paul V a jeté l'interdit (1606-1607). Il s'ingère dans les négociations de paix entre l'Espagne et les Provinces Unies, lassées par des décennies de guerre. Les négociations trainant en longueur, les Provinces Unies se rapprochent de la France pour faire plier Madrid. En avril 1609, la trêve de neuf ans qui est signée entre les deux pays conforte le rôle d'Henri IV comme médiateur entre les puissances européennes. Le petit jeton royal qu'il fait diffuser en 1608 proclame ce rôle d'arbitre du monde.



Les mécènes et parrains de l'exposition

L'exposition bénéficie du soutien des entreprises listées ci-dessous :

Mécène (équipement multimédia et développement)



Entreprise TEREGA

TEREGA et GRTgaz sont les deux entreprises à avoir le monopole du transport du gaz en France, chacun sur un territoire qui lui est propre. Garantissant la gestion et la maintenance des grandes canalisations ou gazoducs, toutes deux assurent des missions de service publics. TEREGA gère 15 départements du Sud-Ouest.

Parrains

Entreprise iGuzzini illuminazione France



Société des Amis du château de Pau



Entreprise YESSS Electrique

Chaîne spécialisée en équipement électrique proposant matériel informatique, d'éclairage, d'outillage, etc.



Entreprise Fichet

Spécialisée dans les domaines de la serrurerie, des portes blindées, ... des alarmes, de la vidéosurveillance.

